

Charenton *magazine*

N° 176 - DÉC. 2012 - JANV. 2013



Bonnes
Fêtes

Rétrospective de l'année 2012



4

12

**Profitez de la fin d'année
pour mettre à jour vos papiers d'identité**

17

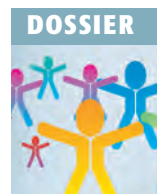


**Découvrez
la prochaine école
de la rue
Anatole France**

18

**Demandez le programme
des animations de Noël !**

20



**Le C.C.A.S.,
l'atout social
de la Ville**

26

**Bonbons, fleurs...
des idées de cadeaux
chez 2 nouveaux commerçants**

30



33

**Opération "Cœur de ville" :
un projet concerté**



**En pages centrales :
le programme de
Charenton sur glace**

SOMMAIRE

décembre 2012 / janvier 2013 N° 176

Charenton magazine N° 176 - décembre 2012 / janvier 2013

48, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont

Directeur de la publication : **Jean-Marie Brétilon**

Chef d'édition : **Anne-Marie Thierce** - Directeur de la rédaction : **Denis Bansard**

Coordinatrice de rédaction (01.46.76.47.93) : **Céline Lormier**

Rédactrice : **Marion Fuzon**

Ont collaboré à la rédaction de ce numéro : **Denis Bansard - Xavier Delaruelle - Céline Lormier**

Photos : **M. Fuzon - J-P. Le Nai - Sidali Zouak**

Mise en page : **C. Doumbé** - Impression : **ETC. INN** - tiré à 18 000 exemplaires sur papier recyclé - Distribution : **Avobox**



Madame, Monsieur, chers Charentonnais,

Illuminée et décorée, Charenton se met à l'heure de Noël. En ce mois de décembre, nous proposons aux Charentonnais de nouvelles animations, autour de la patinoire, devenue un rendez-vous très attendu de tous. J'attire tout particulièrement votre attention sur l'opération caritative "Noël gourmet et solidaire" au profit de l'Institut Curie contre le cancer (voir page 19).

Mais, en cette période de crise économique et financière, ma pensée et mon action se dirigent en tout premier lieu vers les plus fragiles d'entre nous. Maladie, chômage, solitude ou tout autre accident de la vie laisse parfois quelques-uns de nos concitoyens sur le bord de la route. C'est la raison pour laquelle j'ai souhaité que ce numéro de fin d'année soit consacré aux actions menées par notre Centre Communal d'Action Sociale qui reste trop méconnu.



A Charenton aussi, il y a de la souffrance et le rôle d'une ville et de son Maire est de se préoccuper de ceux qui rencontrent des difficultés, même si toutes les situations personnelles ne peuvent être résolues. La solidarité est pour nous essentielle et je remercie ici toutes les associations qui accompagnent l'action municipale pour porter secours aux plus démunis.

Noël, c'est aussi une période vitale pour les commerçants. Pensez pour vos achats à privilégier nos commerçants de proximité car ils en ont besoin, eux qui participent tout au long de l'année à animer un quartier et à préserver le lien social.

Enfin, à partir de ce numéro, vous retrouverez chaque mois un agenda "Sortir" qui recense toutes les manifestations culturelles qui se déroulent sur le territoire intercommunal. Vous verrez qu'elles sont nombreuses et variées.

Je souhaite en tout cas à chacun d'entre vous de passer d'agréables fêtes de fin d'année et je vous donne d'ores et déjà rendez-vous à l'espace Nelson Paillou le lundi 7 janvier pour les vœux de nouvelle année.

Votre Maire, **Jean-Marie Brétillon**
Conseiller général du Val-de-Marne



2012 en 12 moments forts !



Les Charentonnaises ont enfin leur équipe de foot au CAP Charenton !

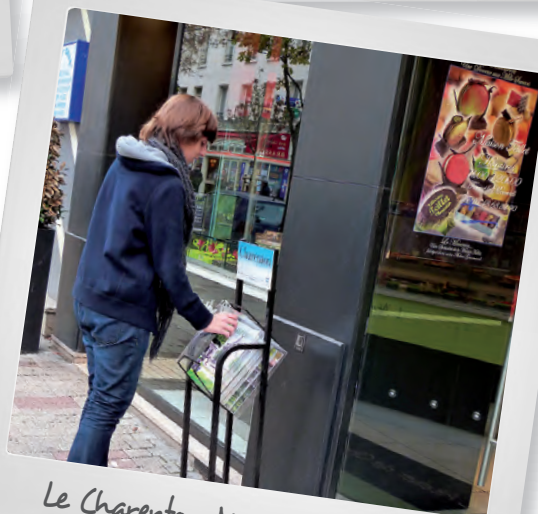


Michel Herbillon réélu Député de la 8^e circonscription du Val-de-Marne



Sylvain Drouvillé,
Conseiller municipal
en charge du site
Internet.

Charenton obtient 5^e au label villes internet



Le Charenton Magazine s'installe chez vos boulangers



Encore un vif succès pour l'opération estivale "Tous au club !"



Forum des associations



Francis Veber choisit le T2R pour créer "Cher Trésor" avec Gérard Jugnot



Double 1^{re} pierre pour l'Ehpad et la future école du quartier Gabriel Péri



Les premiers pas du service Jeunesse



Une plaque en hommage aux victimes du 11 septembre 2001



Grâce à la persévérance de son Maire Charenton conserve son centre de la CPAM



Le chantier du projet "cœur de ville", c'est parti !

ESPACES VERTS

Opération "donner au lieu de jeter"

A chaque changement de saison, les jardiniers municipaux renouvellent les massifs de la ville. Comme l'an passé, Charenton a proposé aux habitants le souhaitant de **récupérer ces plantes**, pour qu'avec un peu de savoir-faire et d'entretien, ces dernières aient une deuxième vie ! Il suffisait pour cela de s'inscrire sur Internet, puis rendez-vous a été donné à la fin du mois de novembre pour récupérer plantes et fleurs. Près de 200 personnes ont bénéficié de cette opération et vont pouvoir recycler ces plantations dans leurs jardinières ou sur leurs balcons ! ■



BANQUE ALIMENTAIRE

Grande générosité des Charentonnais



Les membres du Lions Club ont organisé, les 23 et 24 novembre derniers, une banque alimentaire devant les différentes entrées de l'enseigne Monoprix. Cette opération visait à récolter des denrées alimentaires pour les redistribuer, par la suite, aux familles par l'intermédiaire de l'**Epicerie solidaire "Au petit plus"**. Organisée au niveau national, cette opération a nécessité la présence de nombreux bénévoles qui partagent des valeurs de solidarité et d'entraide. ■

HÔPITAUX DE SAINT-MAURICE

Inauguration de la salle de sport rénovée

Le pôle Soins de suite et Réadaptation Enfants (SSR) de Saint-Maurice a récemment vu sa **salle de sport rénovée**, après une période de travaux. L'inauguration de cette salle a eu lieu le 15 octobre dernier, en présence de Christian Cambon, Sénateur-Maire de Saint-Maurice, Jean-Marie Brétilon, Maire de Charenton, Michel Herbillon, Député de notre circonscription, ainsi qu'Hervé Sébille, inspecteur de l'Education nationale chargé de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés.

Accessible aux enfants scolarisés dans l'école publique d'enseignement spécialisé installée dans les locaux des Hôpitaux de Saint-Maurice, cette salle permet aux jeunes de 3 à 15 ans de pratiquer de nombreux sports adaptés à leur handicap.

Ces enfants voient désormais avec plaisir le retour de leurs activités de volley, hockey, sarbacane et autres parcours en fauteuils, encadrées par leur professeur d'éducation physique. ■



DÉLÉGATION ITALIENNE

Borgo Val di Taro partage sa gastronomie

Le mois dernier, une délégation italienne est venue à Charenton. Le Maire, Jean-Marie Brétillon, a accueilli nos visiteurs et le nouveau Maire de Borgo Val di Taro, **Diego Rossi**, ainsi que son assesseur, Matéo Daffada, lors d'un petit déjeuner en mairie. Pour poursuivre ces échanges dans la convivialité, la délégation a participé le 2 novembre dernier à la conférence sur la gastronomie de la région de Parme, organisée par le Comité de jumelage. Bruno Mantovani a éveillé l'intérêt de l'assemblée avec une présentation de nombreuses spécialités qui font la réputation de la gastronomie de l'Émilie-Romagne. La soirée s'est conclue après des dégustations de jambon, parmesan, pâtes, châtaignes et cèpes qui ont ravi les 160 participants. Le succès de cette soirée tient aussi à l'amitié nourrie entre les deux villes, qui dure depuis presque 23 ans maintenant ! Quelques jours plus tard, une délégation charentonnaise s'est rendue à Trowbridge pour rencontrer les membres britanniques du comité de jumelage. ■



VIE DE QUARTIER

Ils ont des chapeaux ronds, vive les bretons !



Ce 24 novembre dernier, dans la **rue du Général Leclerc** et l'**avenue Jean Jaurès**, l'animation battait son plein. Comme chaque année, sur la chaussée, autour des stands, les Charentonnais répondaient ainsi à l'invitation des commerçants pour une fête des chapeaux placée sous le signe de la Bretagne. Avec fantaisie et bonne humeur, ils proposaient des jeux, des structures gonflables pour les plus jeunes, des dégustations de produits régionaux et bien d'autres surprises, comme des danses traditionnelles. Les participants ont pris plaisir à déambuler sous les drapeaux et fanions, en découvrant les stands gourmands et l'ambiance décontractée et conviviale.

Une tombola a permis aux plus chanceux de remporter un séjour en thalassothérapie à Quiberon, un week-end en Relais et Châteaux et de nombreux lots. Cette animation de proximité offrait ainsi au public l'occasion de s'immerger en pays breton. ■

URBANISME

Le projet parisien sur Bercy exposé à l'Hôtel de Ville

Lors de la réunion publique du 18 octobre dernier à la mairie du 12^{ème} arrondissement de Paris, 300 personnes ont pris connaissance du projet d'urbanisme appelé "Bercy - Charenton". Pour approfondir le sujet, les Charentonnais peuvent, jusqu'au 14 décembre prochain, découvrir l'**exposition** installée dans le hall de l'Hôtel de ville. Sept panneaux viennent retracer l'historique de cet important projet et présenter les différents axes de réflexion menés actuellement par la Ville de Paris. Cette exposition permet ainsi de s'informer et de s'interroger sur des questions de mobilité, d'activités et sur des notions de territoires. ■





19^{ES} TROPHÉES DU SPORT

Entre beauté et émotion

C'est dans une ambiance particulièrement chaleureuse que s'est déroulée la 19^e édition des trophées du sport le vendredi 23 novembre au **gymnase Tony Parker**. Après les traditionnels discours de bienvenue prononcés par le Maire, Jean-Marie Brétilon, et par son adjoint aux sports, Benoît Gailhac, les démonstrations sportives se sont enchaînées sur un rythme effréné faisant la joie des petits et des grands. On a ainsi pu admirer cette année **22 clubs** couvrant tous les domaines, sports collectifs, sports de combat, gymnastique, danse, escalade... Certaines nouveautés avaient nécessité des répétitions dans le plus grand secret pour garder l'effet de surprise jusqu'au dernier moment. Ces instants de frissons ont été ponctués par les remises de trophées aux clubs et aux sportifs s'étant particulièrement illustrés cette année.

La tension est ainsi montée crescendo jusqu'au point d'orgue de la soirée : la remise des trophées les plus importants, trophée du fair play à Emilie Fruaut championne du Val-de-Marne de karaté en combat et à Jean-Philippe Cerruti dynamique président du Charenton Tennis de table qui a su donner une nouvelle dimension à son club. Enfin tout le monde a applaudi avec émotion la performance du trophée des trophées, le toujours jeune cycliste vétérans Raymond Pelle (82 ans), champion du monde master de poursuite, un exemple à suivre pour tous les sportifs quel que soit leur âge ! ■



STAGES D'ANGLAIS

Mettre à profit les vacances pour repartir du bon pied

L'année scolaire ne faisant que commencer, autant mettre tous les atouts de son côté et c'est pour aider les collégiens et les lycéens à améliorer leur anglais, estomper leurs lacunes et reprendre confiance tout simplement, que la **section Grande-Bretagne du Comité de jumelage** a accueilli une quinzaine d'adolescents à la Verrière de Bercy durant les vacances de la Toussaint. Chaque matin, pendant une heure et demie, par groupe de cinq, ils ont pu profiter des précieux conseils et exercices proposés par leur professeur Aurélia Rezig. Le succès de cette initiative a contraint le Comité de jumelage à programmer, dès à présent, de nouvelles sessions de stage pendant les vacances d'hiver (du 2 au 17 mars 2013).

Les inscriptions seront ouvertes à partir du 14 janvier 2013 auprès de Baptiste Blandet par mail à l'adresse suivante : bjblandet.charenton.trowbridge@gmail.com ou par téléphone au 06.12.16.42.21. Tarif : 40 €/enfant et 20 € d'adhésion au Comité de jumelage. ■

SORTIE DES ÉCOLES

Traverser en toute sécurité

La ville de Charenton compte une dizaine de points écoles sur son territoire. Il s'agit de lieux de traversée de voies publiques par les enfants scolarisés en élémentaire. A proximité de ces écoles, des agents, facilement identifiables par une chasuble jaune et un panneau stop, sécurisent le passage quatre fois par jour.

Les abords des établissements scolaires charentonnais sont dorénavant sécurisés aux heures de grande affluence. De l'arrivée à l'école le matin, aux heures de déjeuner, puis à l'heure de sortie le soir, chacun de ces moments est essentiel pour la qualité de vie de l'enfant. Pour que tous soient accompagnés et rassurés dans ces instants importants, la municipalité a souhaité déployer des agents, afin d'assurer la sécurité au niveau des passages piétons.

Ainsi, sur des créneaux de trois quarts d'heure chacun, à 8h05, puis 11h15, 13h05 et 16h15, ces personnes remplissent des missions de sécurisation des points écoles, en complément de la signalisation présente. D'ailleurs, le port d'un vêtement fluorescent incite aussi les automobilistes à rester vigilants. Ces adultes, qui ont bénéficié d'une formation au préalable, ont une attitude bienveillante et remplissent également des missions



d'observation et de veille. Ils sont en effet attentifs à l'environnement direct des écoles et signalent, au besoin, des éléments qui seraient anormaux. En somme, ces points stratégiques sont surveillés par des adultes qui veillent sur les enfants et leurs parents.

Ces postes sont occupés par des agents et des ASVP (agents de surveillance de la voie publique). Si la mission qu'ils remplissent est bien de sécuriser certains passages cloutés empruntés par bon nombre d'enfants, cela n'exclut pas une démarche citoyenne, où le lien se crée chaque jour un peu plus, dans la confiance et le respect.

Le recrutement d'agents est encore en cours. Si vous souhaitez proposer votre candidature, contactez le 01.43.68.02.93, des postes sont encore à pourvoir ! ■

Marianne, 63 ans

"A la retraite depuis 3 ans, je cherchais un moyen de compléter mes revenus avec une activité qui serait utile pour les autres. J'habite juste à côté et ce sont les enfants du quartier qui traversent ce point école. Au début, les parents étaient surpris, mais ils sont aussi très rassurés car ils me reconnaissent. Il n'y a pas de feu tricolore à cet endroit et avec ma tenue, on me voit de loin !"



Rogério, 40 ans

"Je viens d'arriver à Charenton avec ma famille. J'arrive du Portugal où j'étais professeur de sport. Je donne des cours de gymnastique dans une association charentonnaise et c'est un complément pour moi que d'avoir trouvé ce travail. Je suis content d'aider la communauté et j'apprécie cette expérience."



VU À LA TÉLÉVISION

La bourse au permis de conduire, C notre affaire !

Chaque semaine, durant 30 minutes, Claire Fournier pilote sur France 5 le magazine "C notre affaire". En s'intéressant à l'économie telle que chacun d'entre nous la vit et la perçoit au quotidien, la journaliste et son équipe proposent de la décrypter et ainsi de guider les téléspectateurs.

Eu égard aux difficultés que les jeunes rencontrent aujourd'hui pour financer et obtenir le permis de conduire, l'équipe de "C notre affaire" a décidé de consacrer son émission du mercredi 28 novembre à ce sujet de société. A l'affût des bons angles pour le traiter, les journalistes ont découvert l'initiative charentonnaise lancée l'an dernier et intitulée : la bourse au permis de conduire. Celle-ci a permis à des jeunes Charentonnais ayant besoin du précieux sésame pour concrétiser un projet de formation ou professionnel de subventionner jusqu'à 950 euros leur préparation au permis contre 70h de travail d'intérêt général au sein de la Mairie ou dans des associations.



Valérie Fruaut, Maire adjoint en charge de la jeunesse, a réaffirmé aux caméras de France 5 la volonté municipale forte d'aider les jeunes Charentonnais.

C'est Ali, boursier de la première édition de la bourse au permis, qui a été choisi pour témoigner devant la caméra de cette opportunité que la Ville lui a offerte et de l'enrichissement personnel qu'il a tiré à travailler au sein de l'épicerie solidaire "Au Petit Plus". De son côté, **Valérie Fruaut**, Maire-adjoint en charge de la Jeunesse, est revenue sur cette volonté municipale forte d'aider les jeunes Charentonnais à financer leur formation à la conduite pour soutenir la construction de leur avenir et surtout leur éviter de grossir les rangs des 700 000 jeunes Français qui aujourd'hui sont "contraints" de conduire sans permis.

L'opération "bourse au permis" a été reconduite. En 2013, ce sont ainsi 9 Charentonnais qui, grâce à la Ville, pourront plus facilement se concentrer sur leurs révisions du code que sur les moyens de trouver l'argent pour le financer. ■

SERVICE MUNICIPAL JEUNESSE

Forum sur les métiers de l'animation



Le 10 novembre dernier, de 14h à 18h, le service municipal Jeunesse a proposé aux jeunes, parents et toute autre personne qui souhaitait s'informer de se documenter sur les métiers de l'animation.

Des pôles d'information avaient été mis en place pour donner une information globale aux participants sur les formations, les métiers, les perspectives et les aides financières pouvant être octroyées. Ils ont ainsi eu accès à un stand BAFA/BAFD, à un stand formation professionnelle ou encore à un mini PIJ pour les questions "administratives". Par ailleurs, la directrice d'un accueil de loisirs sans hébergement était

là pour expliquer comment postuler à un poste comme le sien et expliquer ses missions. Enfin, on notait également la présence de l'IFAC, organisme de formation agréé pour le BAFA et le BAFD.

A ce propos, le public intéressé peut encore s'inscrire à la session d'approfondissement du BAFA organisé par le service municipal Jeunesse et l'IFAC, du 22 au 28 décembre 2012. ■

A savoir :

si vous n'avez pas pu vous déplacer, le Point Information Jeunesse peut répondre à vos questions tout au long de l'année.

Tél. 01.46.76.44.54.

Cinéma sur les quais

Vendredi 14 décembre à 20h
"Le discours d'un roi",
film réalisé par Tom Hooper.



Vendredi 25 janvier à 20h
"Les Arrivants",
de C. Bories et P. Chagnard.



Une navette gratuite, assurant l'aller comme le retour, sera à la disposition du public au kiosque à journaux sur la place Aristide Briand à 19h45. Entrée libre mais les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents.

INITIATIVE

Un projet de journal des lycéens voit le jour

Curieux, critiques, les élèves de la classe de 1^{ère} littéraire du lycée polyvalent Robert Schuman se lancent depuis septembre sur un nouveau projet : celui de créer un journal électronique. Avec le soutien et l'apport pédagogique de leurs enseignants de lettres modernes et d'histoire et géographie, ils s'initient, depuis la rentrée, à l'écriture, réfléchissent à des thèmes de rubriques, se soumettent des idées d'articles, apprennent peu à peu à s'organiser, et à tenir compte de l'avis des autres. En somme, un vendredi sur deux, la salle de classe du 3^{ème} étage du lycée se transforme en salle de rédaction, les jeunes prenant la parole pour argumenter ou débattre d'un sujet. L'utilisation du tableau numérique devient d'ailleurs très pertinente dans ce type de débat : chacun peut lire et mettre en situation le travail effectué de façon collégiale.

Lorsque le journal sera mis en ligne, les articles seront édités et accessibles à la consultation, après les différentes relectures et corrections à apporter, bien entendu ! Cette initiative entre dans le cadre des classes à projet d'éducation aux médias (PEM), mises en place par l'académie de Créteil, depuis la rentrée 2010. Intitulé **"Journal des lycéens"**, cet outil va permettre à ces 22 jeunes de s'interroger sur l'actualité et les moyens dont on dispose pour communiquer, critiquer ou apporter des témoignages. Scolarisés en 1^{ère}, ces élèves vont en outre acquérir une aisance et une pratique de la langue qui leur sera bien utile en fin d'année, au moment des épreuves de français du baccalauréat !

Les journalistes en herbe travaillant actuellement sur leurs articles, Charenton magazine ne manquera pas de vous tenir informé de l'avancée de leurs travaux dans un prochain numéro. ■



PALMES ACADÉMIQUES

Henry René décoré

Après une longue carrière dans le corps enseignant, Henry René a choisi de poursuivre son engagement et son savoir-faire au service de l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques (AMOPA), créée en 1962, pour mener des actions éducatives en faveur de la jeunesse. Comme lui, les 23 000 membres qui la composent aspirent à valoriser le travail des enseignants, à octroyer des bourses d'aide aux étudiants et à tout mettre en œuvre pour développer des projets culturels. Distingué en 1988 comme Chevalier, en 2002 comme Officier et en 2011 comme Commandeur de cet ordre, Henry René ne ménage pas sa peine : il occupe, en effet, de nombreuses responsabilités en tant que secrétaire général du Bureau national et président de la section du Val-de-Marne. Il continue de rencontrer régulièrement les équipes enseignantes des établissements de Charenton et Saint-Maurice. Ainsi, des élèves charentonnais avaient eu l'occasion, il n'y a pas si longtemps, de participer au **concours national de défense et illustration de la langue française**. Sagace, il explique encore être à la tête de la rédaction du journal de la section val-de-marnaise. En somme, cette prestigieuse décoration vient rendre hommage à son engagement sans faille depuis de longues années. S'il est très occupé par l'AMOPA, il consacre aussi du temps à ses proches. D'ailleurs, sans doute très inspirée par les activités de son père, sa fille est professeure des écoles dans le Val-de-Marne.

La rédaction, par ailleurs, vient d'apprendre qu'une autre Charentonnaise va très prochainement recevoir les insignes de Chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques : **Marie-Hélène Magne**, Maire-adjoint au sein de l'équipe municipale en charge de l'enfance, de l'éducation et de l'enseignement secondaire. La cérémonie officielle doit se tenir dans quelques jours. . . ■



LISTES ÉLECTORALES

Clôture des inscriptions le 31 décembre

Vous êtes arrivés récemment à Charenton, vous avez déménagé au sein de la commune, vous avez changé d'état-civil, etc. ?

Vous devez le signaler à la Direction des Affaires civiles afin d'être correctement inscrit sur les listes électorales.



Ces inscriptions sont ouvertes toute l'année et sont prises en compte le 1^{er} mars de l'année suivante.

Pour procéder à cette inscription trois modalités vous sont proposées : en vous présentant en mairie, par courrier ou via Internet.



En Mairie de Charenton

Il suffit de vous présenter personnellement à la Direction des Affaires civiles (16, rue de Sully) muni des documents suivants :

- pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport),
 - justificatif de domicile à votre nom dans la commune,
 - formulaire d'inscription dûment renseigné et signé.
- Par ailleurs, si l'intéressé habite chez ses parents, il devra y ajouter les pièces suivantes :
- une attestation des parents établie sur papier libre, certifiant qu'il habite chez eux,
 - un justificatif de domicile,
 - la photocopie de la pièce d'identité du parent qui aura signé l'attestation.

Il faut savoir que l'inscription des jeunes Charentonnais qui viennent d'atteindre leur majorité est automatique. Il est néanmoins conseillé de vérifier son inscription auprès de la Direction des Affaires civiles.



Par courrier

Vous pouvez vous inscrire par correspondance, après avoir téléchargé, via la rubrique "affaires civiles" du site de la ville, le formulaire d'inscription. Cet envoi devra comporter l'intégralité des documents à fournir (voir précédemment).

Attention, pour qu'une inscription par correspondance puisse être prise en compte à temps, il faudra qu'elle parvienne à la Mairie au plus tard le 31 décembre 2012.

Il vous est donc vivement conseillé d'envoyer votre demande avant le 15 décembre prochain.

7j/7, 24h/24 par Internet

Grâce à l'inscription de Charenton au sein du réseau "Mon service public", il est à présent



possible pour les Charentonnais de faire en ligne leur demande d'inscription sur les listes électorales. Pour ce faire, connectez-vous au site www.charenton.fr

rubrique "Affaires civiles - Elections". Cliquez sur le lien "inscription sur Internet". Vous n'avez plus qu'à suivre pas à pas la procédure depuis votre ordinateur.

Attention, un identifiant vous sera communiqué. Conservez-le bien pour la suite du traitement de votre dossier.

Une fois rempli, votre dossier sera transmis immédiatement à la Direction des Affaires Civiles de la mairie de Charenton qui, en retour, vous enverra un message de prise en compte de votre demande. Il vous est conseillé de bien vérifier que votre inscription est parvenue auprès du service. ■

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter le Service Elections au 01.46.76.46.50

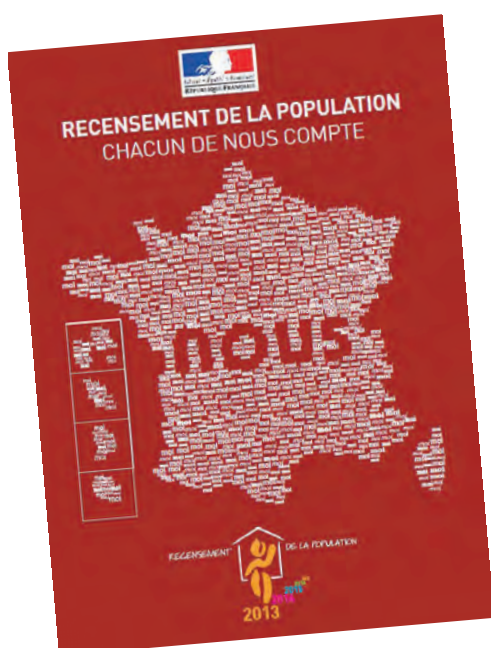
RECENSEMENT 2013

L'enquête annuelle débute le 17 janvier

Du 17 janvier au 23 février 2013, une partie de la population va être sollicitée pour participer à l'enquête annuelle de recensement. Si vous êtes concerné, vous recevrez, avant le début de l'enquête, un courrier du Maire vous en informant. Ensuite, vous aurez la visite d'un des agents recenseurs désignés par le Maire. Il sera muni d'une carte officielle tricolore avec photographie et est tenu au secret professionnel. Il vous remettra alors les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Il pourra vous aider à les remplir et il conviendra de lui restituer les documents remplis et signés. Vous pourrez également les retourner directement à la mairie ou à la Direction régionale de l'Insee avant la fin de l'enquête soit le samedi 23 février.

Les personnes concernées sont invitées à répondre et à retourner leurs questionnaires car participer au recensement est un acte civique important. La participation de tous est le seul gage pour que les résultats de l'enquête aient du sens et puissent être, par la suite, utilisés dans l'intérêt de tous. ■

Pour tout renseignement, contacter la Direction des Affaires civiles au 01.46.76.46.51 ou 46.50.



CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Anticipez vos demandes avant les vacances



Si vous envisagez pour le printemps et l'été prochains de partir en vacances et en voyage ou en vue de passer des examens (brevet des collèges, baccalauréat, permis de conduire), la Ville attire votre attention sur l'utilité de vérifier au préalable la validité de vos documents d'identité (carte d'identité, passeport) en tenant compte non seulement de leurs délais de validité mais également des exigences en la matière des pays visités.

À l'issue de cette vérification, s'il s'avère que vous devez renouveler ou même demander pour la première fois votre carte nationale d'identité ou votre passeport, vous êtes vivement invités à anticiper votre demande.

En effet, tandis qu'actuellement il suffit de 7 semaines pour obtenir une C.N.I. et de 2 semaines pour un passeport, les délais moyens d'obtention peuvent dépasser le mois (pour le passeport) et les deux mois (pour une CNI) avant l'été. Il est donc judicieux de s'y prendre à l'avance d'autant

que les demandes de traitement en urgence, au motif que le demandeur aurait acheté un billet ou un séjour sans que celui-ci se soit assuré au préalable de la validité de ses documents d'identité, ne peuvent être prises en compte et seront instruites normalement, en fonction de leur date de réception en préfecture.

A noter : les demandeurs de passeport doivent impérativement prendre rendez-vous auprès du service Etat-civil.

Afin que les équipes puissent vous recontacter et vous aider à fournir les documents appropriés à votre situation, vous pouvez répondre à un rapide questionnaire proposé en ligne sur le site de la ville en cliquant sur l'icône "passeport" que vous trouverez dans la rubrique "Affaires civiles". ■

Pour tout renseignement, contactez les Affaires civiles au 01.46.76.46.57 ou 01.46.76.46.50



COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

Un service utile et respectueux de l'environnement

Pour la troisième année consécutive, la Ville s'engage à collecter en porte à porte les sapins de Noël verts. Ce service qui vise à soulager les habitants dans leur quotidien est également un geste environnemental de la part de la municipalité. En effet, les conifères sont recyclés après broyage dans les massifs arbustifs de la commune.

Pour que votre sapin connaisse une seconde vie, il vous suffira de le déposer au pied de votre immeuble en veillant, bien entendu, à ne pas gêner la mobilité et la sécurité des passants. A ce propos, pour rappel, vous devez assurer, lorsque la largeur de votre trottoir le permet, un passage de 1,40m aux piétons.

L'an dernier, les sapins récoltés avaient permis de créer près de 10m³ de copeaux utilisés pour pailler les plates-bandes du stade Charentonneau. Grâce à ce geste simple et naturel, la pousse des mauvaises herbes a été limitée et l'évaporation du sol minimisée ce qui a permis d'atténuer les besoins en eau de cet espace vert.

Gageons que le "cru" 2013 sera au moins de la même prodigalité ! ■

SERVICE DE PROXIMITÉ

Du sel à votre disposition en cas d'intempéries

En hiver, les habitants sont tenus de prendre des précautions en cas de verglas ou de neige devant leur porte afin d'éviter qu'un passant ne chute. De même en cas de neige abondante, les habitants doivent eux-mêmes déneiger devant chez eux pour permettre le passage des piétons. Comme chaque année, pour aider les Charentonnais dans cette mission collective, depuis le mois de novembre, la Ville a placé aux quatre coins du territoire 17 bacs jaunes (soit 40% de plus que l'an dernier) contenant du sel. Celui-ci est mis à la disposition de tous gratuitement et en libre-service.

Vous pouvez vous reporter à la liste qui suit pour connaître l'emplacement du bac le plus proche de chez vous : Angle rue de Paris / avenue de Gravelle • Place de l'Europe • Rue de l'Hérault • Angle rue de la Mairie / quai des Carrières • Rue W. Churchill (devant la passerelle Valmy) • Angle de l'avenue Gravelle et de la rue des Ormes • Place de Marseillais • Parking Tony Parker • Angle rue de la Liberté et quai des Carrières • Place de la Coupole • Place Henri IV • Place Aristide Briand • Angle Avenue de Gravelle / rue Jean Jaurès • Rue de l'Embarcadère • Rue Victor Hugo • Rue Pasteur (devant l'école) • Angle rue de Paris / rue de la Mairie. ■



PISTE DIAGANA

Les sportifs ont repris leurs activités

Après des débuts difficiles dus à des problèmes techniques apparus en cours d'intervention, les bonnes conditions météorologiques des dernières semaines du mois d'octobre ont permis l'achèvement du chantier engagé sur la piste Diagana. Après la révision complète du revêtement sportif de la piste et de la disposition des sautoirs en longueur, une longue période de pluie avait retardé la réalisation des marquages au sol, dernier détail essentiel pour rendre aux utilisateurs leur outil de travail. C'est à présent chose faite. En effet, depuis le 28 octobre dernier, les utilisateurs ont pu reprendre leurs activités sportives dans des conditions optimales. ■

CAMPAGNE PROPRETÉ

Stop aux mégots par terre et dans nos parterres !

La loi anti-tabac, promulguée il y a maintenant 5 ans, visait à purifier l'air des établissements publics. Malheureusement, elle a également eu pour conséquence de transformer en cendriers géants les trottoirs de la plupart des grandes villes françaises et Charenton n'échappe pas à cette triste règle.

Si ces dernières semaines, les médias ont largement relayé la lassitude du Maire de Paris qui commence à verbaliser les fumeurs qui jettent leurs mégots, Charenton a depuis plus d'un an maintenant pris ce sujet très au sérieux et a fait de véritables efforts pour accompagner les fumeurs vers une démarche plus citoyenne et responsable.

En effet, outre une campagne de communication forte menée par les deux figures emblématiques de la propreté sur la Communauté de communes, Nina et Nono, plus de 300 poubelles dotées de cendriers en leur sommet ont été installées sur l'ensemble du territoire charentonnais pour éviter aux fumeurs de devoir jeter au sol leurs mégots.

Pour autant, de larges progrès restent à faire... en raison de l'effet détestable que ces micro-déchets ont sur l'esthétisme de notre ville, de la mobilisation de nombreux agents pour nettoyer les rues et ramasser ces mégots, ce qui pèse sur le budget de la commune, mais aussi des



conséquences phytosanitaires que les polluants contenus dans les cigarettes engendrent sur la santé de nos espaces verts. Car les fumeurs ne se contentent pas de jeter leurs mégots sur le bitume ; ils préfèrent pour certains en agrémenter les parterres ! Or, les filtres de cigarettes sont à la fois non biodégradables et toxiques. Qui plus est, cette toxicité s'étend à l'eau. En effet, un seul mégot peut à lui seul polluer 500 litres d'eau !

Pour préserver notre cadre de vie mais aussi la vitalité de nos espaces verts, la Ville a besoin d'une prise de conscience collective et de la mobilisation quotidienne de chacun ! ■

VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Charenton confirme ses 3 fleurs



Le jury du concours régional des Villes et Villages fleuris venu inspecter notre ville en juillet dernier, a rendu son verdict : Charenton conserve ses 3 fleurs ! En effet, au cours de leur visite, les membres du jury ont apprécié nos **"espaces verts ou fleuris harmonieusement et judicieusement répartis sur l'ensemble du territoire communal."** Ils ont également salué **notre patrimoine arboré riche, bien entretenu et composé d'essences variées.**

Ces compliments viennent couronner les efforts conjugués de l'équipe municipale, des agents du service des espaces verts et des habitants qui contribuent par leurs propres fleurissements à l'embellissement de ce cadre de vie. Ce maintien est cette année d'autant plus apprécié que les critères du concours ont été très largement revus à la hausse notamment vis-à-vis de la prise en compte du développement durable comme de la gestion de l'eau et des produits phytosanitaires. ■

CIMETIÈRE

Pour le respect des Charentonnais morts pour la France

Chaque année, la Ville apporte une attention particulière aux Charentonnais morts pour la France et qui reposent dans les carrés militaires des cimetières ancien et Valmy.

Après les stèles du cimetière ancien, ce fut, cette année, au tour des tombes du carré militaire de Valmy de se voir dotées de jardinières à réserve d'eau. Ce type d'installation permet de gager, tout au long de l'année et tout en économisant l'eau d'arrosage, une réelle qualité au fleurissement renouvelé à chaque saison par la ville sur ces monuments funéraires. Enfin, il y a quelques semaines, l'intégralité des monuments des deux carrés militaires ont été repeints et fleuris, comme le veut la tradition de la Toussaint et de la célébration de l'anniversaire de l'Armistice, de chrysanthèmes jaunes et blancs.

Une pensée pour nos mort ■

A SAVOIR

Eau et gaz à tous les étages !

Les communes sont responsables d'assurer à leurs administrés un approvisionnement continu et sécurisé en énergie et en eau. Afin d'assurer la qualité de ce service public très technique, les villes et en particulier Charenton, préfèrent se réunir ou déléguer cette mission à des prestataires spécialisés comme Veolia, le SEDIF ou encore le SIGEIF. Chaque année, ces organismes doivent dresser à la commune un bilan. Charenton Magazine vous en donne ici les grandes lignes en quelques chiffres et réalisations.

L'assainissement

Veolia eau est en charge, à Charenton, de l'assainissement, c'est-à-dire que la société est responsable de la préservation de la qualité de l'eau. Pour y parvenir, Veolia eau collecte les eaux usées, les achemine vers une usine où elles sont dépolluées et, une fois traitées, les réachemine vers leur milieu naturel tout en préservant l'équilibre environnemental.

Durée du contrat avec Charenton : Veolia eau bénéficie d'un contrat d'affermage depuis le 13 avril 2007, valable jusqu'au 12 avril 2019.

Nombre de Charentonnais desservis : 28 838

Longueur du réseau : 19 kilomètres.

Point marquants de l'année 2011 :

- travaux d'assainissement sur les réseaux desservant la Villa des Fleurs, la Villa Bergerac, l'avenue de Stinville et une partie du cimetière de Valmy.
- 1791 mètres linéaires de canalisations ont été inspectés.
- 1080 mètres linéaires de canalisations ont été curés.

Combien ça coûte ? 321 363 euros pour la Ville et 232 449 euros pour Veolia

L'eau

Créé en 1923, le Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF) assure l'alimentation en eau potable de 142 communes, dont Charenton, réparties sur 7 départements d'Ile-de-France, excepté Paris, soit plus de 4 millions d'usagers. Avec près de 800 000 m³ distribués chaque jour, c'est le plus

grand service public d'eau en France et l'un des tout premiers en Europe.

Durée du contrat avec Charenton : ce contrat de délégation de service public court jusqu'en 2022.

Nombre de Charentonnais abonnés : 1 385, pour un volume de 1 870 646 m³.

Longueur du réseau : 28 800 mètres linéaires.

Point marquants de l'année 2011 :

- programme d'eau solidaire (loi CAMBON) qui permet d'aider les familles en difficulté à s'acquitter de leur facture d'eau.
- dispositif RES'ECHO pour la détection rapide des fuites, ce qui est très important.
- mise en place de nouveaux services à l'usager, dont le télé-relevé permettant une facturation en réel. Ce programme doit être en totalité achevé en 2015 ; mais à Charenton, les habitants sont les premiers servis avec 83 % du parc de compteurs qui sont d'ores et déjà en système de télé-relevé. Par ailleurs, la facture d'eau bénéficie d'une nouvelle présentation et d'une nouvelle grille tarifaire, qui a entraîné - c'est très important et très rare - une baisse du prix du mètre cube de 20 % de la distribution d'eau et de 22,15 % du tarif général de vente entre 2010 et 2011, ceci étant calculé sur une consommation moyenne de 120 m³. De ce fait, les Charentonnais paient un peu moins cher le mètre cube d'eau au robinet.

Combien ça coûte ? Le programme d'investis-

sement 2011 a représenté 107 millions d'euros hors-taxes, qui ont été dédiés aux travaux de renouvellement des installations, dont 46 millions d'euros pour les canalisations.

Important ! Le rapport d'analyse fourni par l'Agence Régionale de Santé stipule qu'aucun dépassement de limites de qualité n'a été mis en évidence sur les installations de production et de distribution. Vous pouvez donc boire cette eau sans souci.

Le gaz

Le Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France est un organisme chargé, pour 184 communes franciliennes, de l'acheminement de l'énergie en gaz et en électricité. En ce qui concerne notre Commune, nous n'utilisons le SIGEIF que pour le gaz, puisque nous sommes adhérents auprès d'un autre syndicat, le Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Electricité et les Réseaux de Communication (SIPPEREC), pour l'acheminement de l'électricité.

Nombre de consommateurs charentonnais : 6034. 55 % d'entre eux font partie de la catégorie T1, soit une consommation entre 0 et 6 000 kW/h.

Longueur du réseau : 27 164 mètres, dont 6 969 mètres en basse pression et 20 195 mètres en moyenne pression. ■

Des conseils gratuits pour économiser l'eau et l'énergie

L'association "La Bouilloire" est une structure de sensibilisation à l'environnement et au développement durable. Située à Cachan, elle s'adresse à tous les publics du Val-de-Marne. Son Espace "Info - Energie" vous conseille gratuitement et de manière neutre sur comment économiser l'eau et l'énergie à la maison. Une conseillère est là pour vous accueillir et vous orienter dans votre projet de construction, de rénovation ou tout simplement pour obtenir un conseil pour réduire vos factures d'énergie et d'eau. ■

Espace "Info - Energie" La Bouilloire - Cachan 01.46.63.09.94 - Accueil téléphonique du lundi au vendredi, 9h-12h et 13h-17h - Accueil sur rendez-vous du mardi au vendredi, 9h-12h et 13h-17h.



ANATOLE FRANCE

La prochaine école se dévoile...

Dans un précédent numéro, Charenton Magazine vous annonçait qu'un cabinet d'architectes avait été désigné pour concevoir la future école élémentaire de la rue Anatole France. En voici les principaux contours.

Un projet en phase avec les attentes de la Ville

C'est le cabinet Benoît Tribouillet - Sophie Berthelier qui a été retenu. Son projet a été jugé par le jury comme celui qui répond le plus justement et de manière la plus fonctionnelle aux attentes de la Ville à savoir réaliser un établissement comprenant 8 classes, un accueil de loisirs et une belle cour de récréation. A ceci s'ajoute la volonté forte d'offrir aux enfants, aux animateurs et aux parents un accès et une utilisation aisée de l'accueil de loisirs, structure qui tout en étant intégrée à l'école, doit fonctionner de façon autonome lors de la fermeture de celle-ci. C'est pourquoi dans la future école élémentaire de la rue Anatole France, l'accueil de loisirs, l'espace de restauration et les 900 m² de cour de récréation (comprenant un préau pour les jours de pluie) seront tous installés au rez-de-chaussée. De cette manière, tout sera à portée de main sans avoir à circuler dans les étages et les couloirs de l'école. Répartis sur les deux étages supérieurs, les futurs jeunes utilisateurs découvriront une salle vidéo, une bibliothèque, un espace dédié aux activités sportives, une salle de musique et 8 classes de 60 m² chacune (notons que l'Education Nationale préconise 45 m² pour une salle de classe).

Une façade à la fois innovante et discrète

La façade, quant à elle, a séduit pour son esprit novateur et son aspect léger et discret. En effet, le parti prix architectural, qui s'affinera encore au fil des études qui seront réalisées tout au long de l'année 2013, est une façade blanche agrémentée d'une trame en maille métallique et d'une tôle perforée. Pour un bâtiment (plein sud) doté de larges baies vitrées, au-delà de l'esthétisme, ces panneaux vont avoir une mission importante : protéger les élèves de l'ensoleillement.

Un établissement confortable pour les élèves et les riverains

Bien entendu, le futur établissement répondra à l'esprit des normes Bâtiment Basse Consommation (BBC) et Haute Qualité Environnementale (HQE) en matière d'économies d'énergie et de confort acoustique pour les utilisateurs comme pour les riverains puisque, par exemple, les murs latéraux de la cour de récréation seront bardés de matériaux absorbants. De même, les règles d'accessibilité seront respectées. L'école sera entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite mais aussi adaptée aux personnes malvoyantes.

Un parking public de 150 places

Cette accessibilité sera renforcée par l'installation d'un parking en sous-sol. Celui-ci, courant sous la structure de l'école et celle des futurs logements construits dans l'enceinte de l'ancien lycée Jean Jaurès, va demander un travail de coordination entre les maîtres d'œuvre des deux projets avec un mot d'ordre important : proposer une solution de stationnement à la fois pratique et sécurisée pour les enfants. C'est pourquoi il est envisagé que ce parking de 150 places devienne accessible aux véhicules depuis la rue Jean Jaurès tout en offrant des sorties piétons rue Anatole France.

Un projet encore en devenir

Ces solutions sont actuellement à l'étude et Charenton Magazine ne manquera pas de revenir sur cet aspect du projet dans un prochain numéro ; car comme toute opération d'envergure, le projet qui se dévoile aujourd'hui n'est encore qu'une esquisse qui doit encore être travaillée pour arriver à maturité. Les travaux d'étude demanderont encore une bonne année et c'est à l'issue de cette phase, soit en 2014, que le chantier pourra concrètement s'ouvrir pour s'achever à la rentrée scolaire de septembre 2015. ■



Mercredi 19 décembre, Philippe Candeloro se produira avec sa troupe, à Charenton sur Glace !

SAPINS ET PATINS

La patinoire revient sur la place Aristide Briand !

L'hiver approche et avec lui, voici le retour des festivités de fin d'année...

Pour la 5^e année consécutive, la patinoire revient à Charenton, pour le plus grand plaisir des petits et des grands. Du vendredi 14 décembre 2012 au dimanche 6 janvier 2013, les amateurs de glisse pourront chausser leurs patins.

Dès la mi-décembre, la place Aristide Briand mettra ses habits de lumière et prendra des allures de féerie : décorations, chalets et patinoire.

A l'initiative de la Municipalité et de **Jean-Marc Boccara**, Conseiller municipal délégué à l'Animation, la patinoire en plein air revient pour le plus grand bonheur de tous, pendant trois semaines consécutives.

Nouveauté cette année : elle comprendra un **jardin de glace de 150 m²** pour les patineurs en herbe !

Spécialement réservé aux enfants de 3 à 10 ans, ce jardin de glace leur permettra d'évoluer en toute sécurité.

En famille ou entre amis, il sera ainsi possible à tous de s'amuser et de patiner... Les enfants ou les adultes qui souhaiteraient apprendre à mieux patiner pourront s'initier à la glisse pendant les vacances scolaires, de 11h30 à 12h30, avec l'aide d'un professeur diplômé.

L'espace restauration permettra également de se détendre et de s'offrir des collations réconfortantes après l'effort !

Tous les samedis à partir de 19h, la patinoire prendra des allures de "dance floor" avec des ambiances musicales variées, qui donneront du rythme aux pas des patineurs !

Philippe Candeloro à Charenton !

Charenton sur Glace va vous surprendre et vous émerveiller avec deux beaux spectacles. L'incomparable **Philippe Candeloro et sa troupe** seront à Charenton, le **mercredi 19 décembre à 19h** pour un gala de patinage artistique exceptionnel. Puis, le **samedi 5 janvier, c'est la troupe Féerie sur glace de Paris Bercy** qui viendra clôturer ces trois semaines, avec une grande fresque historique, Anastasia. Alors, ne manquez pas ces différents rendez-vous de fête et de loisirs ! ■

Pour en savoir plus, reportez-vous au programme de Charenton sur Glace, en pages centrales et sur le site Internet www.charenton.fr





LUTTE CONTRE LE CANCER

Un Noël gourmet et solidaire

Le mois de décembre à Charenton est traditionnellement dédié aux festivités, mais aussi à la solidarité. Une belle manifestation se met en place sur la patinoire au profit de l'Institut Curie qui lutte contre le cancer.

Depuis de nombreuses années, Charenton se met à l'heure de la solidarité au mois de décembre en organisant une expo-vente au profit de l'Institut Curie.

Malheureusement, cette année, les travaux engagés place Ramon rendent plus difficile l'accès à l'Espace Toffoli. Plutôt que d'annuler ou de reporter cette manifestation toujours très attendue, le Maire, Jean-Marie Brétilon, a proposé de contourner cette difficulté ponctuelle en utilisant la patinoire, si attractive, pour donner rendez-vous aux habitués et à un public plus élargi place Aristide Briand.

Les vendredi 14 et samedi 15 décembre, vous êtes tous invités à venir déjeuner dès 11h30 en famille place Briand. Au menu, vous aurez le choix entre l'assiette de foie gras et ses toasts chauds, les huîtres par 6 ou par 12 pour les plus gourmands, l'assiette de fromages et les gâteaux faits maison par les retraités et par les bénévoles de l'Association des Familles et de l'Amicale du 3^e Age.

Il ne fallait pas perdre la recette du succès de ces journées solidaires. Cet espace gourmet permettra d'engranger des fonds qui seront remis à l'Institut Curie. Les enfants ne sont pas oubliés puisqu'un menu sera spécialement concocté pour eux (frites, nuggets de poulet). Pour 5€, ils pourront se régaler et bénéficier en plus d'une entrée gratuite à la patinoire.

Voilà une belle occasion de se faire plaisir tout en faisant une bonne action. ■

Venez nombreux !

VŒUX À LA POPULATION

En 2013, le cœur de Charenton bat encore plus fort !

Comme chaque année, Jean-Marie Brétilon, Maire de Charenton, ainsi que le Conseil municipal ont le plaisir d'inviter les Charentonnais à la réception des vœux. Elle se tiendra le **lundi 7 janvier 2013, à l'Espace Nelson Paillou.**

18h30 : ouverture des portes

19h35 : animation surprise

20h : discours du Maire

A cette occasion, le Maire présentera aux habitants ses meilleurs vœux pour la nouvelle année et un spectacle inédit sera offert aux participants. Afin que le plus grand nombre d'habitants puissent y participer, des navettes seront mises à leur disposition, Place de l'Europe et Place des Marseillais à partir de 18h15.

Espace Nelson Paillou, avenue Jean Jaurès.



La crise que notre pays connaît a fortement dégradé la situation de certains de nos concitoyens. Certains cas de précarisation n'ont fait qu'amplifier la volonté de l'équipe municipale de venir en aide aux Charentonnais les plus fragilisés. Pour ce faire, la loi offre un "bras armé" aux communes : les Centres Communaux d'Action Sociale. Prépondérant pour aider les habitants et mettre en œuvre la volonté municipale en termes d'aide sociale, le C.C.A.S. de Charenton et les services qu'il est à même d'apporter sont trop souvent méconnus...



CENTRE COMMUNAL

Un établissement de la politique

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public local chargé de conduire la politique sociale voulue par l'équipe municipale.

Il s'agit donc d'une structure administrative intimement liée à la Ville qui conserve pourtant toute son autonomie juridique, financière et de fonctionnement.

Comment est-il organisé ?

Le C.C.A.S. fonctionne grâce à un Conseil d'Administration et une équipe administrative.

Le Conseil d'Administration :

Dès son renouvellement, le Conseil municipal procède, dans un délai de 2 mois, à l'élection des nouveaux membres du conseil d'administration du C.C.A.S. Celui-ci, présidé par le Maire,

est composé pour moitié d'élus municipaux élus au sein du conseil municipal et pour moitié d'administrateurs représentant le secteur associatif local.

Le conseil d'administration du C.C.A.S. de Charenton est composé de :

- Jean-Marie Brétilon, Maire de Charenton et Président du C.C.A.S.,
- Pierre Miroudot, Maire-adjoint de Charenton et Vice-Président du C.C.A.S.,
- 4 élus municipaux : Michel Defaye, Marie-Louise Freysz, Chantal Gratiot et Michel Van den Akker,
- 5 bénévoles issus du monde associatif à vocation sociale de Charenton : Paul Cheyrouze, Jacqueline Dujardin, Dominique Durquet, Annie Ruget et Christian Schweitzer.



D'ACTION SOCIALE

indépendant au service sociale de la Ville

L'administration :

La direction du C.C.A.S. pilote, outre la comptabilité, quatre pôles qui sont les différentes facettes de la politique sociale de la Ville :

- Le service des Aides Légales et Facultatives,
- Le pôle de Médiation Sociale,
- Le service Petite Enfance,
- Le service Retraités.

Au total, ce sont 22 agents aux métiers très variés qui œuvrent au quotidien au sein de cette structure.

Comment constitue-t-il son budget ?

Le C.C.A.S. bénéficie d'un budget propre voté par son conseil d'administration. A titre d'information, le budget 2011 du C.C.A.S. de Charenton dépassait les 1,2 millions d'euros (hors personnel payé par la Ville).

Ses recettes proviennent, notamment, d'une subvention versée par la commune (790 000 € en 2011), des produits provenant des prestations de services fournies par le centre, des versements effectués par les organismes d'assurance maladie, d'assurance vieillesse, par les caisses d'allocations familiales ou par tout autre organisme ou collectivité au titre de leur participation financière aux services gérés par le C.C.A.S., enfin du tiers du produit des concessions de terrains dans les cimetières, etc.

Quel est son rôle ?

Il a trois fonctions principales :

- la mise en application de la politique d'action sociale locale,
- l'établissement des dossiers d'aide sociale,
- la coordination de l'action sociale avec ses

différents partenaires institutionnels qu'ils soient publics ou privés.

Plus précisément, **le service d'Aides légales et facultatives**, comme son nom l'indique, accueille les demandeurs d'aides sociales. A ce titre, il a la charge de l'instruction et du suivi des dossiers relatifs aux aides médicales d'Etat, aux aides ménagères, à l'allocation personnalisée d'autonomie ou de solidarité aux personnes âgées, etc. Par ailleurs, il accueille les Charentonnais bénéficiant des aides décidées par le conseil d'administration (voir pages suivantes).

Le Pôle de Médiation Sociale, quant à lui, assure des missions de prévention, de médiation, de coordination et d'accompagnement autour de 3 axes majeurs : l'insertion et la précarité, les seniors et les handicapés et enfin, l'enfance et la jeunesse.

Le C.C.A.S. attribuant différentes aides municipales aux familles charentonnaises (voir pages suivantes), **le service Petite Enfance** a en charge la gestion des demandes et le suivi financier des aides proposées en faveur des enfants.

Le service Retraités, enfin, a pour mission de tout mettre en œuvre pour favoriser le maintien à domicile des seniors, tout en limitant les pertes de leurs capacités, et pour développer la vie sociale des personnes âgées de 62 ans et plus en leur proposant des loisirs.

Quelles aides et services apporte-t-il et à qui ?

Le C.C.A.S. a la charge d'assurer l'instruction de l'aide sociale légale, c'est-à-dire les aides qui ont été instaurées par la loi et qui sont les mêmes sur tout le territoire français.

Ces aides sont pour la plupart de la compétence du Conseil général qui, parce qu'un C.C.A.S. est un acteur de proximité, préfère lui déléguer cette mission.

Au-delà de ses obligations légales, le C.C.A.S. de Charenton propose d'autres formes d'aides facultatives. En effet, la Ville de Charenton a souhaité que soit développée sur son territoire une politique d'aide aux Charentonnais en difficulté à tous les moments de leur vie.



Les enfants et les familles

Prime de naissance

460 € sont versés aux mères de famille à l'occasion de la naissance d'un troisième enfant ou au-delà. En cas de naissances multiples, 230 € par enfant supplémentaire viennent s'ajouter à cette prime.

Les mères de famille de moins de 25 ans reçoivent, à la naissance d'un premier ou deuxième enfant, une aide financière s'élevant à 153 €. Là encore, en cas de naissance gémellaire, la prime est majorée et s'élève alors à 230 €.

Pour y prétendre, les mères de famille doivent être domiciliées à Charenton depuis au moins un an et effectuer leur demande dans les six mois qui suivent la naissance de l'enfant. Cette prime est attribuée sans conditions de ressources.

Nombre de bénéficiaires : 61 mères de familles.

Budget alloué : 26 141 €

Le forfait "garde d'enfant"

Depuis 2005, le C.C.A.S. de Charenton propose une prestation en faveur des familles qui n'ont pu obtenir de place en crèche. Elle est destinée à aider les Charentonnais qui décident d'employer une assistante maternelle agréée ou bien une garde à domicile pour leur enfant âgé de 3 mois à 3 ans. Cette prestation est déterminée selon les ressources du foyer et le montant de l'allocation versée par la Caisse d'Allocations Familiales pour faire garder son enfant par une assistante maternelle agréée ou par une garde à domicile. Les conditions d'attribution sont, notamment, une domiciliation à Charenton depuis au moins 6 mois et la situation professionnelle des parents. En effet, les deux parents doivent exercer une activité professionnelle (minimum de 120 heures par mois). Cependant, toute situation particulière est soumise au conseil d'administration du C.C.A.S. pour examen et éventuellement déroger au principe. Autre point

important : l'employé(e) doit être déclaré(e) à l'URSSAF.

Nombre de bénéficiaires : 40 familles en 2011

contre 22 en 2010. Budget alloué : 23 545 €

Prime de rentrée scolaire

Le C.C.A.S. de Charenton attribue aux familles ayant au moins 3 enfants à charge (ou 2 enfants si l'un d'eux est handicapé), une prime par enfant scolarisé de 6 à 21 ans déterminée en fonction de l'âge de l'enfant. L'attribution de cette prime s'effectue sous conditions de ressources et de résidence. En effet, pour y prétendre, le demandeur doit habiter Charenton depuis au moins un an. Chaque année, les demandes sont à déposer entre septembre et octobre auprès du service Petite Enfance.

Nombre de bénéficiaires : 109 enfants en 2011

contre 68 en 2009. Budget alloué : 9 348 €

Bourse en faveur des enfants pratiquant une activité sportive ou culturelle

Il s'agit d'un forfait de 30 € versé par enfant pratiquant une activité sportive, culturelle ou autre depuis 4 mois à Charenton. Elle est réglée aux familles habitant depuis au moins un an à Charenton, ayant 3 enfants et plus (ou 2 si l'un est handicapé). Cette bourse est soumise à des conditions de ressources.

Nombre de bénéficiaires : 12 familles, soit 25 enfants.

Budget alloué : 1 392 €

Aides financières pour les personnes en situation de précarité

Il s'agit d'une aide soumise, au cas par cas, par les assistantes sociales à la validation du Conseil d'administration et dédiée aux personnes rencontrant des difficultés exceptionnelles suite à une extrême précarité ou à un accident de la vie.

Nombre de bénéficiaires : 21.

Budget alloué : 6 840 €

Sortir du surendettement

La société Saint-Vincent de Paul est une association caritative laïque fondée en 1833. Depuis, ses bénévoles apportent une présence auprès des personnes démunies et essaient de lutter contre la pauvreté, l'exclusion et la solitude. Aujourd'hui la précarité a bien des facettes dont celle du surendettement. Parce que sortir de cet engrenage n'est pas chose simple et parce que le dossier en lui-même est très complexe, les bénévoles de la société Saint-Vincent de Paul de Charenton apportent leur aide à celles et ceux qui en ont besoin. **Sur un simple appel téléphonique au 06.80.75.66.24**, les bénévoles rencontrent la ou les personnes pour mettre au point l'établissement du dossier qu'ils suivent jusqu'à son terme même si cela peut durer parfois jusqu'à deux ans. Un accompagnement juridique est également proposé. ■



Les seniors et les personnes handicapées

Complément mensuel de ressources

Par cette aide mensuelle, la Ville a chargé le C.C.A.S. d'assurer un revenu complémentaire aux seniors et aux personnes handicapées bénéficiant de l'ASPA. En 2011, ce complément s'élevait à 145 € pour une personne seule et à 248 € pour un couple. En 2012, cette aide a été revalorisée de manière conséquente à hauteur de 19,31% pour les personnes seules soit à 173 €. Pour y prétendre, les retraités de 62 ans et plus doivent habiter Charenton depuis un an et bénéficier de l'ASPA (allocation de solidarité aux personnes âgées ou justifier d'un rejet).

Les personnes handicapées doivent, elles aussi, habiter Charenton depuis un an et, par ailleurs, être âgées de plus de 20 ans, être atteintes d'une invalidité égale ou supérieure à 80 % et bénéficier de l'Allocation Adulte Handicapé ou bénéficier d'une pension d'invalidité.

Nombre de bénéficiaires : 146 en 2011 et 153 en 2012. Budget alloué : 208 022 € en 2011 et 258 900 € en 2012.

Prime de chauffage

La prime de chauffage financée par le C.C.A.S. de Charenton est proposée à toute personne retraitée de plus de 62 ans (seule ou en couple) ou personne handicapée (seule ou en couple) percevant l'Allocation Adulte Handicapée (A.A.H.) ou la pension d'invalidité. Pour percevoir cette aide dont le montant est déterminé selon les conditions de ressources de la personne, il faut être Charentonnais depuis au moins un an. La demande est à effectuer ou à renouveler avant le 31 décembre de chaque année auprès du service Aides Légales et Facultatives. Le versement de la prime est réalisé au cours du 2^e trimestre de l'année suivante par virement sur le compte des bénéficiaires.

Nombre de bénéficiaires : 303.

Budget alloué : 32 807 €

A ceci s'ajoutent les aides pour la restauration à domicile, la téléassistance et le maintien à domicile géré par l'association AIDAPAC.



3 questions à

Pierre Miroudot,

**Maire-adjoint en charge de la solidarité
(santé, action sociale, logement)**

Quand le Centre Communal d'Action Sociale intervient-il ?

Je dirais volontiers que nous essayons d'intervenir chaque fois que, sur le plan social, une difficulté apparaît pour une catégorie de la population charentonnaise.

Notre rôle est de prendre en compte l'évolution de notre société, et surtout les difficultés qu'elle peut générer pour certains, et d'essayer de trouver des solutions pour y remédier.

L'isolement, la maladie, le chômage, l'insuffisance de pensions de retraite, l'aide aux malades, les relations conflictuelles parents/ados, les familles monoparentales, sont à la base de problématiques sur lesquelles nous devons intervenir et essayer d'apporter une aide.

Au-delà des dispositifs mis en place par l'Etat et le Département, nous devons avoir une action efficace, sur le plan local, pour compléter les aides existantes ou pour innover dans la prise en charge de situations pour lesquelles il n'y a encore rien.

Le C.C.A.S. se contente-t-il d'octroyer des aides financières ?

Je ne reviendrai pas sur toutes les aides présentées dans ce dossier, mais je souhaite mettre le focus sur des actions précises de ces dernières années :

- Augmentation importante du complément de ressources versé aux personnes âgées, pour que celles-ci puissent au moins atteindre, par ce biais, le seuil de pauvreté.
- Financement de séjour de vacances au bord de la mer en été, pour des familles qui ne partent pas ou plus en vacances avec leurs enfants, grâce à un partenariat avec le Comité d'entreprise de la RATP.
- Organisation de sorties, avec des activités sportives encadrées par des fonctionnaires de la Police, pour des jeunes en difficulté, grâce à un partenariat avec le CLJ 94 et financées sur projet par la CAF.
- Mise en place d'une activité basée sur le théâtre pour des aidants de personnes âgées malades, financée sur projet par la CNAV, d'ateliers art floral et peinture pour les seniors isolés.
- Mise en place d'un Accueil Ecoute Jeunes et d'un Accueil Ecoute Parents, ouverts sans rendez-vous. Et bien d'autres actions à destination d'autres catégories de Charentonnais en difficulté.

Comment le C.C.A.S. parvient-il à venir en aide au plus grand nombre de personnes en difficulté ?

Le C.C.A.S. ne pourrait réussir dans les objectifs qu'il s'est fixé sans les nombreux partenariats qu'il a mis en place tant sur le plan institutionnel qu'associatif.

Des permanences sont assurées régulièrement au Centre Alexandre Portier avec les Assistantes sociales de la Ville et du Département, la CAF, de la CRAMIF et bien d'autres organismes.

Mais surtout, le réseau des associations charentonnaises à caractère social permet de multiplier notre action. Ces dernières agissent ensemble et nous permettent non seulement d'avancer avec plus d'efficacité, mais aussi de découvrir de nouvelles situations nécessitant une aide. Et je tenais à saluer ici leur dynamisme et leur formidable action sur la Ville.

Pour tout renseignement, chaque Charentonnais peut se rendre au

Centre Communal d'Action Sociale

Centre Alexandre Portier
21 bis, rue des Bordeaux

Il est possible également de contacter les équipes par téléphone au
01.45.18.36.18.

KARATÉ

Découvrez la force et la sérénité qui sont en vous

Le karaté est le deuxième art martial le plus pratiqué en France avec pas moins de 225 000 licenciés. Il apprend la maîtrise de soi, le respect d'autrui et permet d'évacuer ses tensions et de renforcer sa force et sa souplesse.

Le karaté club de Charenton (KCCH), fortement implanté localement, propose des cours et des activités adaptés à tous les âges dès 5 ans. Fort d'une base de 300 adhérents, le club a développé une variété de disciplines qui séduisent le plus grand nombre. Ainsi, une centaine d'adultes, soucieux de préserver leur capital santé, pratique la remise en forme par le biais de la gymnastique douce méthode Pilates ou par le Body Fitness Combat, activité un peu plus "cardio".



Du karaté pour tous les niveaux

La majorité des adhérents pratiquent le karaté loisir sous la houlette de Stéphane Henry, ceinture noire 6^e dan. Ce sont ainsi 140 enfants et une soixantaine d'adultes qui sont inscrits aux cours (dispensés tous les jours de la semaine selon les catégories) et qui y trouvent leur épanouissement. Les plus doués et les plus travailleurs se dirigent vers la compétition de haut niveau. Deux équipes (une junior et une senior) représentent le club lors de compétitions de niveau départemental ou interrégional. Plusieurs d'entre eux, à force de persévérance, sont parvenus au niveau national (comme Emilie Fruaut qui a obtenu la 1^{ère} place aux championnats du Val-de-Marne en combat ou encore Mathias Gomart, 2^e place kata en individuel et en équipe) et se sont qualifiés pour le championnat de France.

Certes, aucun n'a encore décroché de titre national, mais nul doute que les championnats du monde organisés à Paris du 21 au 25 novembre ont fait briller bien des yeux et ont entretenu la flamme. Soucieux de dispenser un enseignement de

qualité, le club fait intervenir des experts extérieurs deux à trois fois par an. Ainsi, Serge Chouraqui, expert fédéral 9^e dan, mais surtout l'un des karatékas les plus gradés en France et membre de la Direction Technique nationale, est-il venu dispenser son savoir le 15 novembre dernier.

Un engagement citoyen

Le club est également très impliqué depuis 6 ans avec la Ligue du Val-de-Marne dans une action de sensibilisation au handicap et organise des stages dispensés par des pratiquants de haut niveau présentant un handicap. Ainsi Gilles Kolfinter, non-voyant capable de se déplacer dans un environnement en mouvement, fait-il pratiquer des exercices qui mettent les "voyants" dans la situation de "non-voyants", alors que Fatha Sebba, athlète paraplégique, enseigne des exercices d'équilibre sur fauteuil. Le contenu de ces séances est inoubliable pour qui y a assisté. Vous l'avez compris, quels que soient votre âge et votre condition, vous trouverez une activité pleine de sens au karaté club de Charenton. ■



CONFÉRENCE

Une conseillère municipale sur les sommets népalais

Sportive et déterminée, Marie-Hélène Rougeron continue de marcher sur le toit du monde : en octobre dernier, elle a réussi l'ascension de l'Ama Dablan, tout près de l'Everest. Elle a gravi cette montagne mythique de 6 852 m, accompagnée dans ce défi de l'extrême, par deux sherpas. L'année dernière, avec ces deux mêmes compagnons, rappelons qu'elle avait déjà atteint le sommet du mont Cho-Oyo, à 8 201 m d'altitude.

Comme elle l'avait fait l'an passé, elle a hissé les couleurs de Charenton avec un fanion que le Maire lui avait confié. Afin de partager ses aventures, elle exposera le récit de son ascension lors d'une conférence où elle abordera les aspects techniques, sportifs, humains et culturels que revêt cet exploit avec de nombreuses photos à l'appui. Gilles-Henry Garault, ancien ambassadeur de France au Népal et ancien conseiller municipal à Charenton, sera également présent et apportera son témoignage et sa connaissance des peuples sherpa. ■

VIE ASSOCIATIVE

Soutenir les associations en formant leurs bénévoles

Le service municipal de la vie associative a pour vocation de soutenir les associations. On pense immédiatement aux subventions financières, aux aides matérielles que la Ville a toujours à cœur d'apporter aux associations, mais c'est aussi conduire des actions permettant aux responsables associatifs de se former et de mener, toujours dans de meilleures conditions, leurs missions.

Précédemment, différentes opérations de ce type ont déjà été proposées, notamment une conférence sur le bénévolat, l'administration et le fonctionnement juridique d'une association ou encore sur la responsabilité des dirigeants et une formation à la comptabilité.

Des formations pour que l'association donne le meilleur d'elle-même

Le 20 novembre dernier, un groupe 15 responsables d'associations a été convié à une formation d'actualité en cette fin d'année puisqu'elle portait sur les modalités à respecter pour remplir un dossier de demande de subvention. Ce point, ô combien prépondérant pour le fonctionnement d'une association, semble avoir particulièrement séduit les associatifs qui ont été nombreux à répondre présent à cette invitation.

En décembre, c'est une conférence ouverte à tous les associatifs qui sera proposée. Elle visera à démontrer toute l'importance que revêt pour une association la communication et les moyens de la mettre en œuvre avec, notamment, la présentation des outils et concepts nécessaires au montage d'un plan de communication.

LE NID D'ESPOIR / AFC

Exposition-vente et braderie



L'association Le Nid d'Espoir, parrainée par l'athlète Stéphane Diagana, a pour vocation de venir en aide aux orphelins originaires du Cameroun dont les parents ont été victimes du SIDA en finançant leurs frais de scolarité.

Afin de soutenir leur action, les bénévoles de l'association organisent le **samedi 22 décembre de 9h à 18h** à la salle de la Verrière une exposition-vente (vêtements, accessoires de mode et jouets d'enfants). Si vous souhaitez faire des affaires tout en participant à une bonne œuvre, rendez-vous au 22 décembre ! La recette de cette opération sera reversée au profit des enfants. Pour tout renseignement, contactez Elizabeth Akwalabeng au 06.88.14.92.65. ou par mail, lenidespoir@hotmail.fr.

Comme l'an passé, l'Association des Familles Charentonaises organise le **samedi 2 février 2013** une braderie de vêtements et accessoires. Elle se tiendra à l'Espace Toffoli (12, rue du Cadran) de 9h à 18h. ■

Renseignements : A.F.C. 16, rue Victor Hugo - Tél. : 01.48.93.09.55 - www.charentonlepont.fr/afc

Relaxation et Sophrologie

Monique Sester, professionnelle du bien-être, vous propose d'apprendre et de vous entraîner à des techniques de relaxation-sophrologie tous les lundis à l'Espace Claude Bessy de 19h à 20h (la Coupole, métro Liberté)

Renseignements : 01.49.77.64.84 ou 06.30.25.26.03.



Le monde associatif créateur d'emploi pour les jeunes

Enfin, le service municipal de la vie associative et la direction de l'économie et de l'emploi travaillent avec leurs partenaires à l'organisation d'une conférence sur une problématique sociale actuelle : l'emploi des jeunes. En effet, les structures associatives ont la possibilité de recruter des 16-25 ans mais parfois l'ignorent. Grâce à ce rendez-vous, elles découvriront toutes les possibilités qui s'offrent à elles en la matière.

Un service sur mesure pour les associations

Bien entendu, au-delà de ces opérations ponctuelles, la Ville est à la disposition des associations et particulièrement des bénévoles récemment ou prochainement impliqués dans la création d'une association. Les personnes intéressées ne doivent pas hésiter à contacter le service municipal de la vie associative au 01.46.76.51.22. ■



Depuis longtemps, Chantal Botty cherchait à créer un espace dans lequel réunir ses deux passions : la confiserie et la création.

Au rez-de-chaussée d'un petit pavillon charentonnais, elle a conçu un commerce accueillant, composé de deux pièces pour présenter bonbons, biscuits et diverses douceurs en même

NOUVEAU COMMERÇANT

Tout en douceurs et couleurs

temps qu'une partie galerie d'art, pour y exposer des artistes plasticiens.

Si les confiseries séduisent par leurs couleurs, leurs brillances, leurs textures, elle espère bien faire comprendre au visiteur le rapport avec les œuvres exposées.

Régulièrement, elle va offrir aux artistes ses cimes, pour que le plaisir des sens se poursuive par la découverte des œuvres picturales. Actuellement, on peut découvrir les toiles ludiques et colorées de David Feirra, un artiste palois. En effet, pour préparer l'ouverture de son magasin, Chantal est partie dans les régions de France à la rencontre des peintres et artisans. C'est ainsi qu'elle vous fera fondre de plaisir avec des caramels parfumés, de subtils calissons ou des nougats délicats. Chacune de ces confiseries est

tout à la fois une explosion de saveurs, un plaisir des yeux et une gourmandise.

Généreuse, elle vous fera explorer des goûts et des harmonies qui vous rappelleront votre enfance, avec des parfums de violette, de spéculos ou encore de bergamote. Vous comprendrez vite en poussant sa porte que le magasin porte bien son nom "Couleurs à croquer" ! ■

Couleurs à croquer

2, rue Alfred Savouré près de la place de l'église Saint-Pierre - Tél. 01.43.76.95.38.

Mail : boutique@couleurs-a-croquer.fr

Ouvert du mardi au vendredi de 15h30 à 19h30, le samedi de 14h à 19h30 et le dimanche de 9h30 à 13h.

Présente sur le marché le mercredi et samedi.

RÉCOMPENSE

Deux commerçants distingués d'une charte qualité



Deux commerces du territoire local viennent d'être récompensés par une "charte qualité", décernée par la Chambre des métiers et de l'artisanat en présence de Jean-Louis Maître, son Président, et de Patrick Ségalat, Maire-adjoint en charge notamment de l'économie et des commerces. Ce label consiste en un audit qui analyse l'entreprise en profondeur sur de nombreux critères : l'organisation, l'hygiène, le respect de l'environnement et la sécurité. La boulangerie Flandrin et

le fleuriste Osmose Création ont obtenu cette reconnaissance qui leur a été remise en novembre dernier à Saint-Maur-des-Fossés.

Si le travail de Pascal et Sylvie Flandrin est déjà apprécié depuis longtemps par les Charentonnais, la boutique de fleurs située au 114 de la rue de Paris est moins connue.

Ses deux jeunes gérants, Aurélie Vannespenn et Cédric Exare ont ouvert en octobre 2011 cet espace dédié aux fleurs, plantes et créations.

Avec passion et fraîcheur, ils abordent le métier et la notion d'entreprise de façon complémentaire : Aurélie amène l'esprit sensible ainsi que le contact à la clientèle et Cédric le sens du développement et le management.

Ils ont donc décidé ensemble d'un concept où chacun puisse trouver des créations abordables et originales. Attentifs à la provenance de leurs produits, ils privilégient les producteurs français. En cette fin d'année, ils vont proposer des cyclamens, kalankoës, bruyères... tout droits



arrivés de Vitry-sur-Seine ! Et pour les fêtes, nul doute qu'Aurélien va préparer d'harmonieuses compositions florales ! ■

Osmose création

114, rue de Paris

Tél. 01.43.68.15.31

osmose-creation@live.fr

Ouvert du mardi au samedi de 10h à 20h et le dimanche de 10h à 14h

ARTISTES CORÉENNES**De belles correspondances**

Récemment, une exposition a consacré le travail d'artistes sud-coréennes à l'Espace Art et Liberté. Avec beaucoup de poésie et d'authenticité, ces femmes ont livré des espaces picturaux sensibles et intimes. Témoignages de la vitalité de la création sud-coréenne, ces œuvres sont à la croisée de la tradition picturale ancestrale et des influences occidentales.

L'exposition, intitulée "Correspondances..." présentait le travail d'artistes de l'association "Korea Woman Fine Association". Ce collectif, fondé en 1973, réunit des femmes qui souhaitent s'inscrire dans la société par une activité artistique.

L'une d'entre elles, Mme Park Soon, occupe la fonction de présidente de cette association. Son œuvre, délicate et raffinée, entretient un rapport étroit avec la nature, entre méditation et expression sensible du paysage. Lors du vernissage, en octobre dernier, les artistes avaient revêtu la tenue traditionnelle aux couleurs vives, le hanbok, qui attirait tous les regards. Cette soirée s'est conclue avec des musiques traditionnelles coréennes : une jolie façon de montrer les liens qui unissent la France et la Corée du Sud dans le domaine culturel.

**PHOTOGRAPHIE****Hommage au Général de Gaulle**

Du 7 au 14 novembre dernier, l'Espace Art et Liberté a présenté un reportage photographique réalisé sur une personnalité marquante de l'histoire du XX^e siècle : Charles de Gaulle. Cette exposition présentait un ensemble de clichés réalisés en juin 1968 par Jean-Gérard Seckler, ex-opérateur du prestigieux studio Harcourt, Président d'Honneur de la fédération photographique de France et maître photographe de la fédération internationale de l'art photographique.

Une collection de documents visuels provenant de la Fondation Charles de Gaulle venait compléter l'exposition, en se donnant pour but de faire connaître l'action et l'œuvre du Général de Gaulle, comme un patrimoine commun à tous les Français.

MÉMOIRE**Cérémonie du 11 novembre**

Les anciens combattants, les élus de la Communauté de communes Charenton-Saint Maurice, le Député de notre circonscription, Michel Herbillon, ainsi que les habitants des deux villes se sont retrouvés le 11 novembre dernier pour le 94^e anniversaire de l'Armistice de 1918. Cette année, depuis la loi de février 2012, le 11 novembre est également la journée commémorative de tous les morts pour la France. Rendez-vous avait été donné à 9h40 devant l'Eglise Saint-André afin d'assister ensemble à la Messe pour "la Paix et pour les morts de toutes les guerres". Une fois cet hommage rendu, le cortège, mené par Jean-Marie Brétilon, Président de la Communauté de communes, et Christian Cambon, Sénateur-Maire de Saint-Maurice, s'est rendu jusqu'à la place Charles de Gaulle de Saint-Maurice pour la cérémonie officielle, puis s'est recueilli à la mémoire des victimes.



ACTUALITÉ CULTURELLE

Nos auteurs ont du talent



Le vivier d'auteurs charentonnais semble décidément inépuisable. Ce mois-ci, nous vous présentons deux nouveaux exemples de production de grande qualité.

"Pour la vie ou presque" classique et moderne à la fois

Le couple est un sujet éternel et pourtant inépuisable. Comment en parler d'une manière novatrice tout en conservant une qualité de texte classique ?

Agnès Chamak a trouvé la réponse avec sa nouvelle pièce "Pour la vie ou presque".

Passée par le cours Florent et des études de lettres classiques, cette jeune dramaturge et comédienne charentonnaise a choisi

d'insérer des passages d'œuvres de Molière et de Feydeau dans la structure narrative qu'elle a elle-même imaginée.

Ainsi, sortis de la mécanique de leur contexte originel, les textes prennent une résonance moderne et intemporelle pour s'intégrer parfaitement dans les dialogues contemporains.

Deux couples se font face, l'un, marié depuis dix ans qui n'a plus grand-chose à se dire et l'autre, encore naissant, qui veut croire en l'amour.

Chacun est le reflet de l'autre. L'un est le passé sublimé qu'il pense avoir vécu, l'autre est l'avenir que les plus jeunes ne veulent surtout pas vivre. Pourtant, chacun agira comme un révélateur pour l'autre.

Quiproquos, reproches, serments, infidélités vous feront passer du rire à l'émotion, mais sans jamais donner de réponse catégorique car c'est au spectateur de la trouver.

La pièce "Pour la vie ou presque", d'Agnès Chamak, mise en scène par Pascal Guignard-Cordelier se jouera jusqu'au mois de juin 2013 les dimanches et lundis à 21h30 à la Comédie des boulevards 39, rue du Sentier à Paris 2^e. Tél. 01.42.36.85.24.

Envolez-vous de la grisaille avec Pascal Denis

Pascal Denis est né à Charenton et y réside encore aujourd'hui. Informaticien de profession, il a toujours été taraudé par le démon de l'écriture.

Un professeur de théâtre remarque son talent d'acteur puis d'auteur et lui suggère de jouer

ses propres textes sur une scène parisienne. Après une série de représentations avec deux partenaires différentes, il nous livre aujourd'hui, le fruit de son travail, le texte intégral d' "Envolez-moi".

Une jeune femme rencontre par hasard un homme. Entre ces deux êtres que rien ne rapproche en apparence, le dialogue va immédiatement se nouer. Tour à tour, chacun va entraîner l'autre dans son univers, Henri jouant de la dérision comme d'une arme de précision, amuse Juliette et lui fait oublier sa tristesse ; mais lui-même derrière ses traits d'esprit ne cherche-t-il pas également à dissimuler quelque chose ?

Laissez-vous entraîner à votre tour par cette histoire féérique qui dès la couverture vous fera décoller de votre quotidien et vous fera battre le cœur.



A VOS AGENDAS

Concert

Les heures d'orgue de Saint-Pierre de Charenton vous proposent le dimanche 16 décembre à 15h45 un concert trompette et orgue avec des œuvres de Bach, Haendel, Stadella et Boellmann interprétées avec maestria par Yves Gersant à la trompette et Jean Guilcher à l'orgue.
Participation libre.

"Norma"

Opéra en deux actes de Vincenzo Bellini
jeudi 20 et vendredi 21 décembre 2012.
Tarifs de 12€ à 39€
Au T2R - Théâtre des 2 Rives
107, rue de Paris
Tél. 01.46.76.67.01.

LE MARCHÉ DE CHARENTON A votre disposition pour les fêtes

Profitez des derniers instants pour effectuer vos achats de produits frais pour les fêtes grâce à l'ouverture exceptionnelle du marché de Charenton les lundis 24 et 31 décembre. Les dernières courses ont déjà un air de fête !

DIRECTION DE L'ÉCONOMIE ET DE L'EMPLOI

La Communauté de communes s'engage pour la création d'entreprise

Sur le territoire de Charenton et de Saint-Maurice on sait que si on ne manque pas forcément de bonnes idées en matière de création d'entreprises, on éprouve parfois des difficultés à les mettre en œuvre. C'est pourquoi, la Communauté de communes a décidé de donner un coup de pouce aux créateurs.

La Direction de l'économie et de l'emploi, après un premier accueil, offre ses services (tels sa bourse aux locaux) et oriente les créateurs vers les bons interlocuteurs que peuvent être, par

exemple, les structures publiques ou encore les associations.

Parmi ces dernières, il convient de saluer tout particulièrement l'action de l'association VM API (Val-de-Marne actif pour l'initiative), membre du réseau France Active, qui permet aux créateurs de Charenton et de Saint-Maurice de bénéficier d'un accompagnement personnalisé à la création et de financements adaptés.

Une fois leurs sociétés créées, les jeunes chefs d'entreprise pourront adhérer au groupe des

créateurs au sein du Club Gravelle Entreprendre. De cette manière, ils pourront bénéficier des soutiens, information et formation inhérentes aux événements du Club et aux matinales Créateurs. Pour leur début d'activité, ils auront également la possibilité de solliciter un tutorat, dispositif géré par la Maison de l'Emploi Charenton/Saint-Maurice/Maisons-Alfort, (contact Madame Brillet au 01.49.77.29.75) qui consiste à être suivi par un chef d'entreprise confirmé.

Jean-Marc et Marc

"La clef qui a tout dédénché"



Après vingt ans d'expérience au sein d'un groupe immobilier sur la zone de Paris-est, Jean-Marc Cullerier et Marc Larrouy ont senti qu'il était temps de voler de leurs propres ailes et d'ouvrir leur agence. Une fois avoir choisi le site en lisière de Charenton

et de Saint-Maurice, ainsi que l'enseigne Foncia, absente jusque-là du territoire, ils se sont très vite heurtés à des problèmes de financement, leurs garanties étant peu importantes. "Ça a été un véritable parcours du combattant !" se remémore Jean-Marc. Heureusement, Marc entend parler grâce à un reportage télévisé d'une possibilité d'aide par le VM API et entre en contact avec l'association, malgré les réticences de son associé très indépendant de nature. "Ce fut une véritable rencontre", raconte Jean-Marc, "Ils ont une vraie vision du projet et ils m'ont fait changer d'avis !" concède-t-il.

Le travail de la cellule VM API a consisté à les aider à bien ficeler le dossier afin de préparer le passage en commission qui décidait de l'attribution éventuelle de prêts. "Cela s'est extrêmement bien passé !", se souviennent-ils. "En une demi-heure la commission a compris dans quelle optique nous présentions le projet ! Le résultat a été positif, l'obtention de prêts auprès de la commission a été la clef qui a dédénché le prêt bancaire !", résumant-ils. "Tout s'est enchaîné très vite, car entretemps nous n'avions pas perdu de temps grâce notamment à l'efficacité des services de la ville et de l'intercommunalité. Le synchronisme a été parfait et nous avons pu ouvrir l'agence au moment des élections présidentielles !" Ils accueillent aujourd'hui leurs clients au 33, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny et ont prévu d'embaucher des collaborateurs dès que la conjoncture le permettra.



Martin et Romain

"Un coup de pouce pour aider deux jeunes Charentonnais à monter leur boîte !"

Martin Namer est un jeune homme de 24 ans encore étudiant en 5^e année d'école de commerce avec des projets plein la tête. Avec son ami Romain Affanni, ils ont eu l'idée de commercialiser des produits innovants : des cache-oreille sans bandeau et sans lien (linkless) conçus notamment pour les sports en extérieur. La première gageure fut de faire fabriquer leurs prototypes respectant à la fois des normes éthiques et la qualité attendue. "Après un premier essai non concluant, nous avons constaté une réelle amélioration, raconte Martin. Six modèles ont été choisis pour constituer la première gamme de produits commercialisés." Puis ce fut la création du logo U-Bear dessiné par le frère de Romain et le choix de tisser un partenariat avec l'association du pays de l'Ours Adet. En effet, Martin et Romain souhaitent développer des valeurs de solidarité et d'unité en opposition à la montée de l'individualisme et fédérer autour de leur marque.

La trésorerie s'avérant insuffisante, ils ont contacté le VM API après un premier refus des banques. "Avec le concours de M. Pigier, nous avons bien préparé le passage en commission.", raconte Martin "C'était très impressionnant, mais cela s'est bien passé et le résultat a été positif ! Nous avons obtenu un premier prêt et sommes en attente du prêt bancaire. Nous avons depuis ouvert notre site Internet et commandé une première production de 8 000 pièces qui sera bientôt en vente en ligne, mais également via les bureaux des élèves des écoles supérieures à l'occasion de voyages au ski, ainsi que dans certains magasins de sports de montagne." L'aventure est bel et bien lancée et vous retrouverez vite U-Bear à l'occasion de manifestations et, qui sait, en figure de proue pour de nouveaux produits.

à Charenton et à Saint-Maurice

Sortir

L'agenda culturel et artistique de la Communauté de Communes

MERCREDI 2 JANVIER

9h45 : Raconte-moi une histoire

Entrée libre

Venez écouter les histoires racontées par les bibliothécaires pour les enfants à partir de 6 mois. Médiathèque Montgolfier à Saint-Maurice 01.49.76.47.25.

Du mercredi 2 au vendredi 4 janvier de 14h à 18h : Les bulles'arts...

Activités artistiques et loisirs créatifs "à la carte" sur réservations. 25 € par enfant. Fournitures comprises et goûter offert.

Les ateliers tout en couleurs à Charenton
Nataly Guetta - 06.84.59.63.24.
www.atelierscouleurs.org

Du mercredi 2 au vendredi 4 janvier de 10h à 12h : Atelier dessin, peinture

Pour les enfants dès 6 ans. 10 € la séance, fournitures comprises.
Ateliers d'Art de Charenton - 01.43.68.91.76.

MERCREDI 9

14h - 18h : Atelier grenadine...

Activités artistiques et loisirs créatifs "à la carte" sur réservations. 25 €. Fournitures comprises et goûter offert.

Les ateliers tout en couleurs à Charenton
Nataly Guetta - 06.84.59.63.24.

VENDREDI 11

19h30 : Laissez-vous faire



Spectacle musical - 15 €, 10 €
Autres représentations : samedi 12 à 19h30 et dimanche 13 à 18h.

Trois jolies femmes piochent très librement dans le répertoire de la chanson française et nous donnent à savourer des petites pépites... par la Cie les Nuzes
Studio-Théâtre de Charenton - 01.43.96.21.05.

20h30 : Quadrille



Théâtre - cat. A : 39 €, 27 €, 16 €, 12 €
Texte de Sacha Guitry - Mise en scène Bernard Murat.
Avec François Berléand, Pascale Arbillot, Florence Pernel...

Théâtre des 2 Rives à Charenton
01.46.76.67.00. ou www.lestheatres.fr

SAMEDI 12

10h - 17h : Atelier peinture à l'huile

55 € (adh.15 €). Initiation au couteau
Ateliers d'Art de Charenton - 01.43.68.91.76.

11h : Bébé Bouquine

Animation lecture - entrée libre
Rencontre mensuelle pour les enfants de 6 mois à 5 ans et leurs parents autour du livre et des comptines et histoires lues, chuchotées et chantées par la comédienne Frédérique Flanagan.
Médiathèque de Bercy à Charenton
Inscription obligatoire au 01.46.76.65.00.

DIMANCHE 13

14h-18h : Créations argile

Ateliers intergénérationnels - 35 €, 25 € (adh. 15 €)
Fournitures comprises et goûter offert.
Les ateliers tout en couleurs à Charenton
Nataly Guetta - 06.84.59.63.24.

JEUDI 17

60° Salon de Charenton

Peintures, sculptures, photographies, techniques mixtes, gravures, dessins... Rendez-vous incontournable de la saison culturelle, le salon est l'occasion de faire un tour d'horizon de la création locale et régionale dans sa diversité. Jusqu'au 16 février 2013, entrée libre du mardi au samedi de 13h à 18h. Espace Art et Liberté - 01 46 76 68 14.

Vernissage le jeudi 24 janvier à 19h

VENDREDI 18

Du vendredi 18 au dimanche 20 janvier, de 10h à 17h30 : Atelier pastel

Forfait 3 jours : 240 €. Par la Société des Pastellistes de France. Thème : Nature morte - paysage
Ateliers d'Art de Charenton - 06.19.94.75.90.

20h30 : Ras Daniel Ray & Tu Shung Peng feat Vin Gordon



Concert Reggae Roots.

Cat. C : 18 €, 10 €, 14 €, 7 €

Ras Daniel Ray & Tu Shung Pen mêlent le roots et la soul dans la plus pure tradition jamaïcaine. Pour cette soirée, ils seront accompagnés par le légendaire Vin Gordon, tromboniste des Wailers.
Petit t2r à Charenton - 01.46.76.67.00.
ou www.lestheatres.fr

DIMANCHE 20

10h-11h et 11h-12h :

Ateliers exceptionnels mini-tableaux

27 € la séance. Enfants dès 3 ans, matériel fourni.
L'Atelier de Charenton
Sandrine Sananès - 06.12.61.39.08.

14h-18h : Créations peinture textile

Ateliers intergénérationnels - 35 €, 25 € (adh. 15 €)
Fournitures comprises et goûter offert.
Les ateliers tout en couleurs à Charenton
Nataly Guetta - 06.84.59.63.24.

VENDREDI 25

20h30 : Une des dernières soirées de Carnaval



Théâtre. Cat. A : 39 €, 27 €, 16 €, 12 €
De Carlo Goldoni.

Mise en scène Hervé Van der Meulen
Œuvre peu connue de Goldoni créée en 1762.
Théâtre des 2 Rives à Charenton - 01.46.76.67.00.
ou www.lestheatres.fr

Votre Communauté de communes

CHARENTON - SAINT MAURICE

SAMEDI 26

14h30 - 18h30 : Atelier aquarelle
45 € (adh. 15 €). Thème : La nuit
Ateliers d'Art de Charenton - 01.43.68.91.76.

DIMANCHE 27

14h-18h : Créations mosaïque
Ateliers intergénérationnels - 35 €, 25 €
(adh. 15 €)
Fournitures comprises et goûter offert.
Les ateliers tout en couleurs à Charenton
Nataly Guetta - 06.84.59.63.24.

16h : Histoires pressées

Théâtre et musique de 6 à 11 ans. 8 €
Les célèbres "histoires pressées" de Bernard Friot sont
interprétées ici par une actrice et un musicien de la Cie
Théâtre Carpe Diem.
Studio-Théâtre de Charenton - 01.43.96.21.05.
www.studiotheatrecharenton.org

VENDREDI 1^{ER} FÉVRIER

20h30 : Où étais-tu ?



Autre représentation : samedi 2 février à 20h30
Théâtre - 13 €, 10 €
De Nathalie Rafal. J'ai rencontré le père de mes enfants
en 2003. J'avais 37 ans. Un an après j'étais enceinte. Notre
premier fils est né en 2005. Le deuxième est né il y a trois
mois. Bientôt dix années de vie commune. Deux fils. Ce
qui peut sembler normal, banal pour certains, relève du
miracle pour la fille sans racines, la fille papillon que j'étais
alors... par la Cie Les Chants de Lames
Studio-Théâtre de Charenton - 01.43.96.21.05.
www.studiotheatrecharenton.org

SAMEDI 2

16h : Dans la lune
Conte de Philippe Berthelot - entrée libre, tout public à
partir de 8 ans.
Lecture organisée par les Médiathèques Charenton-Saint
Maurice, dans le cadre de la manifestation "Les sciences,
des livres".
Médiathèque de Bercy - Inscription - 01.46.76.65.00.

20h30 : Concert des Conservatoires Charenton-Saint Maurice

Théâtre des 2 Rives à Charenton - 01.46.76.68.00.

DIMANCHE 3

10h30-11h30 : Atelier peinture découverte



27 €. Enfants dès 3 ans, adolescents, matériel fourni.
L'Atelier de Charenton
Sandrine Sananès - 06.12.61.39.08.
www.latelierdecharenton.com

14h30 - 18h30 : Atelier dessin, modèle vivant

50 € (adh. 15 €). Modèle inclus
Ateliers d'Art de Charenton - 01.43.68.91.76.

LUNDI 4

Du 4 au 8 mars, de 10h à 11h15 :
Stage de peinture

Forfait 5 jours 135 €. Enfants dès 3 ans, adolescents,
matériel fourni. L'Atelier de Charenton propose à vos
enfants un précieux moment de détente et de loisir loin
de la pression du quotidien.
L'Atelier de Charenton
Sandrine Sananès - 06.12.61.39.08.
www.latelierdecharenton.com

MERCREDI 6

14h-18h : Atelier grenadine...

25 €. Activités artistiques et loisirs créatifs "à la carte"
sur réservations. Fournitures comprises et goûter offert.
Les ateliers tout en couleurs à Charenton
Nataly Guetta - 06.84.59.63.24.

Du 6 au 24 février : Chambre 108



Théâtre. Cat. C : 18 €, 10 €, 14 €, 7 €
Du mercredi au samedi à 20h30 - le dimanche à 17h
Mise en scène François Bourcier. Avec Hervé Masquelier,
Isabelle Rougerie, Jean-David Stepler.
Deux hommes dans une chambre d'hôpital, deux
destins qui vont trouver un point de rencontre...
Petit t2r à Charenton - 01.46.76.67.00.
ou www.lestheatres.fr

VENDREDI 8

19h30 : Les D'moiselles



Autres représentations : samedi 9 à 19h30
et dimanche 10 à 18h
Théâtre - chanson - 15 €, 10 €
Deux D'moiselles rêvent du prince charmant. En atten-
dant, elles patientent dans les bras de piteux amants...
Par la Cie l'Optimiste. Dans le cadre des Soirées Cabaret.
Studio-Théâtre de Charenton - 01.43.96.21.01.
www.studiotheatrecharenton.org

20h30 : Sunderland

Théâtre. Cat A : 39 €, 27 €, 16 €, 12 €
A Sunderland, Sally met tout en œuvre pour garder
près d'elle sa petite sœur autiste. Elle n'a plus de travail, a
cruellement besoin d'argent. Son unique solution pour
trouver de l'argent est de louer son ventre à un couple
stérile... Théâtre des 2 Rives à Charenton - 01.46.76.67.00.
ou www.lestheatres.fr

SAMEDI 9

Samedi 9 et dimanche 10 février,
de 10h à 17h30 : Atelier peinture sur porcelaine
Forfait 2 jours : 175 € (adh. 15 €). Fournitures comprises
Ateliers d'Art de Charenton - 01.43.68.91.76.

15h : A la recherche de la vie dans l'univers

Conférence - entrée libre. Dans le cadre de la manifesta-
tion "Les sciences, des livres" en partenariat avec le Conseil
général 94 et l'Association Science Technologie Société,
les Médiathèques Charenton-Saint Maurice organisent
une rencontre avec Florence Raulin-Cerceau auteur du
livre "d'autres planètes habitées dans l'univers ?"
Médiathèque de Bercy - 01.46.76.65.00.

DIMANCHE 10

14h-18h : Créations acrylique sur toile
Ateliers intergénérationnels - 35 €, 25 € (adh. 15 €)
Fournitures comprises et goûter offert.
Les ateliers tout en couleurs à Charenton
Nataly Guetta - 06.84.59.63.24.
www.atelierscouleurs.org

**Retrouvez également les manifestations
se déroulant sur Saint-Maurice sur
www.ville-saint-maurice.com**



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Charenton-Saint Maurice

GROUPE CHARENTON DEMAIN

L'OPINIÂTRETÉ ET LA VOLONTÉ TRIOMPHENT !

Deux exemples parmi d'autres démontrent que, souvent, tout n'est affaire que de volonté politique :

Alors que la **fermeture du centre de la CPAM** de Charenton était programmée, les maires de Charenton, Saint-Maurice et Maisons-Alfort se sont mobilisés pour s'indigner auprès de la direction départementale de la sécurité sociale du caractère injuste et pénalisant de cette décision pour nos concitoyens. Nous avons manifesté, écrit, protesté **jusqu'à ce que nous ayons obtenu le maintien de ce centre** et une ouverture deux jours par semaine, certes sur rendez-vous, mais qui permettra aux Charentonnais de conserver un contact physique avec ce service public. Merci tout de même au directeur de la CPAM qui a compris notre inquiétude et qui a accepté de mettre à disposition du personnel pour ce service.

De la même façon, les locataires des immeubles **Bobillot-Sellier** peuvent se réjouir, après 3 ans de difficultés et de relances y compris par huissier : Gaz de France vient de **renoncer à près de 5 000 € dus par certains habitants** dont les factures avaient injustement été augmentées de 300% ! La détermination du Maire de Charenton et de quelques locataires ont fini par faire plier GDF.

Ces deux cas, très différents, prouvent que **le volontarisme en politique reste une valeur à laquelle notre groupe est attaché**. D'autres situations, plus difficiles, nous attendent et nous ne lâcherons pas prise jusqu'à ce que l'intérêt des Charentonnais soit enfin reconnu. C'est le cas notamment des protections phoniques de l'autoroute A4, combat de longue haleine, qui nous mobilise depuis tant d'années.

Seuls le travail et l'acharnement à défendre nos concitoyens payent et ces résultats nous encouragent à continuer.



Les élus du groupe Charenton Demain
Retrouvez-nous sur notre blog :
www.charenton-demain.fr

GROUPE "RÉUNIR POUR CHANGER"

REFONDER L'ÉCOLE... À CHARENTON AUSSI

L'éducation était au cœur de la campagne présidentielle de François HOLLANDE et très rapidement après son élection, **le gouvernement AYRAULT et Vincent PEILLON, Ministre de l'Éducation nationale, ont lancé le débat de la refondation de l'école.**

Pour refonder l'école des postes essentiels ont été créés : 1 000 professeurs des écoles, 2 000 assistants d'éducation, 1 500 auxiliaires de vie scolaire individuels, 6 000 emplois d'avenir professeurs seront recrutés dès janvier 2013, 18 000 dans les trois ans. Le budget de l'Éducation nationale va augmenter pour faire face aux besoins.

Refonder l'école c'est aussi, à partir de la rentrée 2013, réformer le rythme scolaire des enfants de primaire pour leur plus grand bien.

Les communes, qui ont pour mission d'organiser les activités culturelles, sportives et éducatives pendant le temps périscolaire, vont devoir s'impliquer pour la mise en œuvre de cette mesure. Comme au niveau national, des moyens financiers devront être débloqués localement.

A Charenton, la Mairie ne mesure pas toujours l'ampleur de ses responsabilités en la matière. Il lui arrive de ne même pas prendre la peine de se faire représenter lors des Conseils d'école, ce fut le cas pour celui d'Aristide Briand (A) en octobre dernier, pourtant les sujets la concernant directement ne manquaient pas !

Nous alertons la majorité municipale qui, dès maintenant, doit préparer la rentrée 2013 et en concertation avec les familles, les représentants des parents d'élèves, le personnel enseignant, refonder l'école de demain.

Plusieurs axes sont prioritaires : proposer des activités de qualité le midi et après l'école, assurer l'accueil de tous les enfants aux activités de leur choix, le tout sans impact financier supplémentaire pour les familles et en conservant la tarification basée sur le quotient familial. Il s'agira alors d'arbitrer dans les dépenses municipales.

L'avenir et le bien être de nos enfants en valent la peine.

Le 13 novembre 2012.

Réagissez sur notre blog : <http://ps-charenton.fr>
Retrouvez l'actualité du conseiller régional :
<http://www.gillesmauricebellaiche.net>



Les élus du groupe "Réunir pour Changer à Charenton"
G-M BELLAÏCHE, Conseiller régional,
entouré de S. POULAIN, J. STEFANI et M. DEFAYE

GROUPE "CHARENTON EN MOUVEMENT"

PARIS-BERCY-CHARENTON : ENCORE ET TOUJOURS ?

La mairie du 12^e arrondissement a récemment présenté lors d'une réunion publique les avancées du projet parisien Bercy-Charenton. De nombreux Charentonnais y ont assisté car elle avait été précédée d'une forte communication, suivie d'une brève exposition itinérante, notamment dans le hall de notre Hôtel de ville.

La première phase de réflexion, dite "plan guide", à laquelle les Charentonnais ont été associés quelques mois auparavant à travers différents ateliers thématiques, a été dévoilée. Première ébauche qui laisse de nombreux points en suspens : le calendrier du projet, la répartition des terrains, l'implication de la SNCF et du Réseau Ferré de France (bientôt une seule entité), le flux des transports, le prochain centre de tri sélectif, l'accès direct entre Paris et Charenton via Bercy... **Autrement dit, le projet est encore trop embryonnaire et nous ne sommes pas près de voir démarrer les aménagements.**

Pire, les élus parisiens n'ont même pas anticipé la réalisation d'une liaison piétonnière entre la station du tramway au niveau de la porte de Bercy et la ligne 14 du métro à quelques centaines de mètres de là - mais au trajet impraticable à pied. **Or, la prolongation du T3 est déjà là ! L'ouverture d'un accès, même provisoire, via le bâtiment Lumière, a été évoquée mais n'a pas reçu d'échecance...** Cette liaison est indispensable aux Parisiens devant rejoindre à pied la station du tramway Baron Le Roy ou aux voyageurs souhaitant passer du tramway au métro.

Quant à la rue Baron Leroy et son prolongement jusqu'à notre ville, son échecance théorique est prévue en 2018. Or la réalisation de ce prolongement conditionne l'aménagement par la ville de Charenton de l'ensemble de ses terrains de Bercy. Il est évident que les Charentonnais, les occupants des bureaux vont légitimement vouloir être reliés aux différents transports en commun. Imprévoyance, conséquence ou oubli volontaire ?

De plus cette opération ne verra le jour que dans le mandat prochain vu la lenteur d'action des villes concernées et l'absence (voulue ou non) de prises de position au plus haut de l'Etat.

Notre groupe a le sentiment que la ville de Paris impose son calendrier sans tenir compte des exigences légitimes de notre ville et au détriment du développement de l'Est Parisien. Où est le partenariat évoqué par les dirigeants des deux villes ?



Marie-Hélène Rougeron,
Alain Dreyer, Françoise Kaziz-Mouric,
Groupe "Charenton en mouvement"

La concertation et le dialogue au cœur du projet

Le 12 novembre dernier, le Maire a reçu les commerçants de la rue de Paris pour leur exposer l'organisation du chantier de l'opération "cœur de ville" et leur réaffirmer combien il comptait sur leur collaboration pour assurer la réussite de ce projet important.

Lancé sur le terrain depuis le 15 octobre dernier, l'opération "cœur de ville" qui permettra au centre-ville de Charenton de prendre un nouveau souffle sera assurément l'une des plus belles réalisations menées sur Charenton ces dernières années ; mais avant de pouvoir profiter pleinement de ce nouvel espace, plusieurs mois de travaux et de gênes devront s'écouler engendrant auprès des commerçants de la rue quelques inquiétudes. Afin de les dissiper, Jean-Marie Brétillon a convié, le 12 novembre dernier, dans les salons de l'Hôtel de ville, tous les commerçants de la rue de Paris pour une réunion.

Un projet à mener ensemble pour assurer sa réussite

Entouré de certains membres de l'équipe municipale, des représentants du cabinet d'architectes, des entreprises en charge des travaux et des services techniques de la ville, **le Maire a débuté cette rencontre en réaffirmant combien il comptait sur les commerçants et leur connaissance du terrain pour affiner ce projet** qui, au-delà de l'amélioration esthétique qu'il offrira au centre-ville, vise aussi à développer le commerce de proximité. Après avoir laissé une large place à la genèse et aux grandes lignes de l'opération, la réunion s'est recentrée sur le calendrier du chantier, les gênes qui, inévitablement seraient générées et surtout sur les moyens déployés par la Ville et les sociétés intervenant sur le terrain pour les minimiser au maximum, tant pour les automobilistes que pour les piétons mais aussi pour les commerçants.

Minimiser les gênes tout en assurant la qualité de ce projet

Afin de ne jamais couper la circulation ni l'accès aux commerces, le chantier a été phasé en 5 étapes qui devraient s'écouler jusqu'en juin, si la météo ne se révèle pas trop capricieuse. Ce calendrier qui, une fois la place Ramon achevée, s'intéressera au carrefour formé par les rues Croquette

et Paris puis à la rue de Paris scindée en quatre tronçons, prévoit que chacune de ses 5 phases devrait durer environ de 4 à 6 semaines. De cette manière, riverains et commerçants concernés par une phase du chantier ne devraient pas subir de gêne trop longtemps. "Nous sommes conscients que nos interventions auront un impact sur votre confort, a expliqué l'entreprise chargée de la voirie, mais ces désagréments seront minimisés au maximum avec malgré tout pour seule priorité de réaliser parfaitement ce qui nous a été confié." En effet, même si les équipes sur le terrain ont été renforcées pour faire avancer au plus vite le chantier, **le mot d'ordre de cette opération restera avant tout la qualité** : qualité des matériaux choisis tous en provenance du continent européen, qualité du travail réalisé par les professionnels, qualité du rendu final. Cela a un prix : ne pas se précipiter pour faire les choses bien.

Véritables partenaires du projet

C'est pourquoi, Jean-Marie Brétillon voulait cette réunion et affirmer aux commerçants la place prépondérante qui est la leur dans ce projet : "ce chantier ne saurait être mené à bien sans votre participation. Nous avons besoin de votre compréhension et de votre collaboration." Dans ce cadre, les réunions de chantier réunissant chaque semaine la Ville et les entreprises seront à présent ouvertes à tous les commerçants désireux d'y participer.

Par ailleurs, **un numéro vert, le 0 8000 18000**, a été mis en place pour leur permettre, ainsi qu'à chaque Charentonnais, d'interroger les services techniques sur l'avancée de ce chantier. Avant de se quitter, intervenants et commerçants ont eu la possibilité d'échanger librement, ces derniers exprimant parfois leurs craintes sur certains aspects du projet ou leurs propositions pour l'améliorer encore.

Une communication régulière du calendrier

De son côté, Charenton Magazine ne manquera pas de vous donner au fil du chantier, mois par mois, les tronçons de la rue de Paris concernés par les travaux.

Pour l'heure et jusqu'aux fêtes de fin d'année, les opérations restent concentrées sur la place Ramon. Il est à prévoir des variations des cheminements piétons sécurisés, mais l'accès aux commerces comme aux transports en commun ne sera pas neutralisé.

S'ensuivra **en janvier et en février** une intervention, la plus délicate peut-être de toute l'opération : **l'élargissement du carrefour rue de Paris / Croquette** pour permettre la giration des camions (peu aisée actuellement) et la **création du nouveau carrefour** plus sécurisé pour les piétons et plus esthétique. Des gênes seront alors à prévoir mais, là encore, elles seront atténuées autant que possible.

ABATTAGE DES ARBRES

Dans le cadre du projet "Cœur de ville", il a été procédé, fin novembre, à l'abattage de 13 tilleuls jusqu'alors implantés dans l'aire de jeu située devant le 49, rue de Paris. Le projet final de réaménagement du parvis de l'Hôtel de ville prévoit leur disparition pour laisser place à un nouvel alignement d'arbres. Il a fallu réaliser, dès fin novembre, leur abattage car le chantier nécessite de dégager des espaces importants pour entreposer les dalles calcaires utilisées pour le futur revêtement des trottoirs.

Les tables de tennis de table installées là vont être elles aussi déposées ; mais que les pongistes se rassurent, elles seront provisoirement réinstallées dans le square Jules Noël. **Pour tout renseignement, composez le numéro vert 0 8000 18000.**

RECENSEMENT

**Vous avez eu 16 ans,
venez vous faire recenser :**

- de décembre 2012 à mars 2013 pour les jeunes garçons et filles nés en décembre 1996,
- de janvier 2013 à avril 2013 pour ceux nés en janvier 1997,
- de février 2013 à mai 2013 pour ceux nés en février 1997.

Si vous veniez avant votre date anniversaire, votre demande ne pourrait être enregistrée. Par contre, ceux qui ne se sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir :

- carte nationale d'identité,
- livret de famille des parents,
- décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger,
- un justificatif de domicile récent.

Cette démarche est obligatoire. Elle vous permettra par ailleurs d'obtenir une attestation indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc.....).

AFFAIRES CIVILES

**Du lundi au vendredi : 16, rue de Sully
de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15**

**Le samedi : 7, rue Gabriel Péri
de 8h30 à 11h45 - Tél. 01.46.76.46.50**



**Charenton
Magazine
chez vous**

En cas de non réception de votre Charenton Magazine, merci d'en aviser la Mairie au 01.46.76.47.93 ou via le site de la ville :

www.charenton.fr

NAISSANCES

Avec nos plus vives félicitations

Talya ATTIA
Adèle MARTIN
Lina de LUBERSAC
Tristan TOZELLA
Martin SIBEUD
Younes KARMOUS
Adam FELLOUS
Noé MARBOUTIN
Olivier CZACHUR
Liam TOUBOUL
Soeli ARNAUD
Emma FABRE
Téo GUÉGUAN
Jahyan DINDANGILA MAMPILA GHONDA
Gabriel PEREIRA SILVA
Liam ZEITOUN
Honorine LOBRÉAU
Aaron BENZAQUEN
Thomas VERHEECKE
Aurelio DURAND
Mahalya VITRET
Elie SCAMES
Olivia SZUKALA
Marwa ERRAS
Julia LIPSZYC
Oren ZERBIB
Léandre CAPARROS
Naïla BOUZIANE
Ethan HERZI PEYRAL
Léo CHILS
Noémy JEANNEAU
Shirel CHRIQUI
Raphaël ROUX
Tamani BEN BOUSSAD
Thierno BAH
Jasmine BEY
Myriam ABRAHAM
Gabriel MABOSO BOMITI
Joseph ASSOR
Mya DIOMBANA
Antoine GUILLIER

MARIAGES

Avec tous nos vœux de bonheur

Maria GOMEZ MONTANER et
Gustavo ROMERO GONZALEZ
Chandy NGUON et Roger JUSSIÈRE
Christine DJEGOU et
Chris-Lionel MANSI-MAKANDA
Josiane NGONO ELOUNA et Anthony RIBETTE
Sarah MAÏER et Joël PINTO
Marisol SALAZAR ARELLANO et
Matthieu GRASSAT
Karima HAMMOUDA et Amine BEROUAL

DÉCÈS

Avec nos sincères condoléances

Barthélémy SABIANI
Suzanne CHAMPENOIS veuve PONCET
Hélène VIARD veuve de GAUGÉ
Pierre BARNLEY
Jean VALEN
Stéphane REIX
Régis PAREAU
Tu Linh NGUYEN
Nadine ANNEQUIN épouse VAULTIER
Marie CAYROLLE veuve GUÉRINEAU
Vladimir JOVICIC
Maurice BENAYOUN
Renée JACQUOT veuve LEBRUN

@ Contactez vos Maires-adjoints et Conseillers municipaux délégués

Hervé Gicquel

1^{er} Maire-adjoint
chargé des finances, des ressources humaines
et des Moyens généraux
Vice-président de la Communauté de Communes
chargé des finances
hgicquel@charenton.fr

Valérie Fruaut

Maire-adjoint - chargé de la jeunesse
vfruaut@charenton.fr
Accueil sur rendez-vous à l'Espace Jeunesse
le mercredi de 14h à 17h

Pierre Miroudot

Maire-adjoint - chargé de la solidarité
pmiroudot@charenton.fr

Marie-Hélène Magne

Maire-adjoint - chargé de l'enfance, de l'éducation
et de l'enseignement secondaire
mmagne@charenton.fr

Jean-Pierre Cron

Maire-adjoint - chargé de l'environnement,
du patrimoine et du cadre de vie
jcron@charenton.fr

Patrick Ségalat

Maire-adjoint - chargé de la vie associative,
du commerce, de l'emploi et des nouvelles technologies
pségalat@charenton.fr

Benoît Gailhac

Maire-adjoint - chargé des sports
bgailhac@charenton.fr

Chantal Lehout

Maire-adjoint - chargé des affaires civiles
clehout@charenton.fr

Chantal Gratiet

Maire-adjoint - chargé de la vie des seniors
cgratiet@charenton.fr

Anne-Marie Thierce

Maire-adjoint - chargé de la communication, des relations
institutionnelles et du partenariat économique
athierce@charenton.fr

Michel Van den Akker

Conseiller municipal délégué à la prévention/santé,
aux personnes en situation de handicap
et à la maison médicalisée
mvandenakker@charenton.fr

Pascal Turano

Conseiller municipal délégué à la prévention
et à la sécurité publique
pturano@charenton.fr

Jean-Marc Boccara

Conseiller municipal délégué à l'animation
jboccara@charenton.fr

Olivier Girard

Conseiller municipal délégué
à la vie des quartiers et à la propreté de la ville
ogirard@charenton.fr

Marie-Louise Freysz

Conseillère municipale déléguée
chargée de la Résidence Jeanne d'Albret
mfreysz@charenton.fr

L'équipe municipale vient à votre rencontre tous les samedis matins de 10h à 12h devant l'entrée du marché du centre.
Elle sera également présente les samedis 15 décembre, 19 janvier et 9 février place de la Coupole, les 22 décembre et 26 janvier
devant le centre commercial Bercy 2, les 12 janvier et 2 février devant le magasin Aldi quai des Carrières.



SANTÉ

Permanences pharmacies

• Dimanche 9 décembre

Pharmacie PROUVEUR
10, place de l'Europe
Tél. 01.49.77.56.56

• Dimanche 16 décembre

Pharmacie BERNHARD
68 bis, rue de Paris
Tél. 01.43.68.00.38

• Dimanche 23 décembre

Pharmacie KEM CHHOUEN
46, avenue de Lattre de Tassigny
Saint-Maurice
Tél. 01.43.68.20.33

• Mardi 25 décembre

Pharmacie NGUYEN QUACH
14, rue Victor Hugo
Tél. 01.43.76.62.32

• Dimanche 30 décembre

Pharmacie KEULEYAN
67, rue de Paris
Tél. 01.43.78.78.09

INFOS OFFICIELLES

Permanence du Député

Michel Herbillon, Député de notre circonscription,
tiendra une permanence à l'Hôtel de Ville
de Charenton, le lundi 10 décembre et le jeudi
17 janvier à partir de 19h.

Conseil communautaire

La prochaine séance aura lieu le lundi 18
février 2013 à partir de 19h en Mairie de
Saint-Maurice.

Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira le jeudi 13
décembre et le jeudi 7 février 2013 à partir de
19h en Mairie de Charenton.

Bienvenue à

Beatriz Mozun Hessel
Ostéopathe

24, rue de Conflans
Tél. 06.61.36.92.74 - www.espace24.fr
Sur rendez-vous

Erratum : une erreur s'est glissée dans
le précédent numéro lors de la présentation d'un
nouveau médecin généraliste. Il s'agit du
docteur Emilie Loumys et non Loulys.



"CHARENTON, UNE HISTOIRE EN TROIS TEMPS", UNE IDÉE CADEAU TOUJOURS D'ACTUALITÉ !

Les fêtes approchent. Vous cherchez une
bonne idée de cadeau agréable et utile
et qui permettra de faire découvrir votre
ville ? Pensez au livre "Charenton une
histoire en trois temps" et grâce à vous,
vos proches pourront se plonger dans
la riche et passionnante histoire de votre
commune qui a souvent vibré au rythme
de la grande Histoire ! Vous pouvez
toujours vous le procurer auprès des
libraires de Charenton. Un cadeau qui
fera plaisir à coup sûr !



Jean-Marie BRÉTILLON

MAIRE DE CHARENTON-LE-PONT • CONSEILLER GÉNÉRAL DU VAL-DE-MARNE
et le **CONSEIL MUNICIPAL**



VOUS PRÉSENTENT LEURS

Meilleurs Vœux 2013



En 2013, le cœur de Charenton bat **encore** plus fort !

www.charenton.fr



Charenton, une VILLE à VIVRE